Dépôt Bruxelles X
P501050
Périodique trimestriel
Belgique – België
P.P. – P.B.
1099 Bruxelles
BC 8507

Mauvaises langues !

CHANTIER p. 12
Discrimination par le langage, langage des discriminations

TOTAL et la perversité du pouvoir *p. 04*
Entretien avec Alain Denault

Quartier nomade, vie de forains *p. 32*
Photos d'Alexandra Rice

La fabrique médiatique de l'altérité *p. 35*
Entretien avec Marion Dalibert

agir par la culture
#52
magazine politique & culturel
hiver 2017 // gratuit

SOMMAIRE

4

Pourparlers
ALAIN DENEAULT
Un pouvoir TOTALement pervers

8

Propos intempestifs
Annuler l'avenir ?

9

Histoire de voir
Anna

Chantier
Mauvaises langues !

14

PHILIPPE BLANCHET
Lutter contre la glottophobie

18

LA CONVIVIALITÉ
Pour une orthographe à notre service

21

Quand le langage administratif renforce les inégalités

24

Le sexisme dans la langue française

27

LAURENCE ROSIER
Développer une éthique langagière face à l'insulte

pac
Agir par la Culture

Agir par la culture
www.agirparlaculture.be
info@agirparlaculture.be
Une publication de Présence et Action Culturelles asbl
Rue Lambert Crickx, 5
1070 Bruxelles – Belgique
www.pac-g.be
Tél: 02/545 79 11

ÉDITRICE RESPONSABLE
Dominique Surleau

RÉDACTEUR EN CHEF
Aurélien Berthier
aurelien.berthier@pac-g.be
Tél: 02/545 77 65

ÉQUIPE RÉDACTIONNELLE
Julien Annart, Sabine Beaucamp, Jean Cornil, Anne-Lise Cydzik, Denis Dargent, Sarah de Liamchine, Jean-Francois Pontégnie, Marc Sinnaeve, Olivier Starquit et Pierre Vangilbergen

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO
Anna, Philippe Blanchet, Léo Charond, Géraldine Ciercznieweski, Alain Denault, Olivier de Prins, Marion Dalibert, Arnaud Hoedt, Mohamed Moussaoui, Sung Posier, Alexandra Rice, Laurence Rosier & Rose Stewart

COUVERTURE & ILLUSTRATIONS DU DOSSIER
Aurélia Deschamps
www.aureliadeschamps.com

CONCEPTION GRAPHIQUE & MISE EN PAGE
Vanya Michel
& Emmanuel Troestler

WEBSITE
Thomas Hubin

29

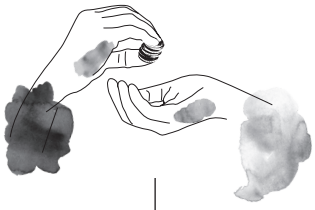

Le dit et l'impensé
Entre l'État et le marché, bien plus que cinquante nuances de gris

32

Reflets
Quartier nomades

35

Médias et discrimination
La fabrique médiatique de l'altérité

38

À bas la Culture !
Le retour de Frankenstein

39

Popcorns
Nos chroniques culturelles

ÉDITO

Fin d'une année amère. Tant de nuages ont assombri l'avenir comme ces cris d'alarme répétés sur le préoccupant état de notre planète, la décision insensée du président américain sur le statut de Jérusalem ou encore la tragédie des migrants qui s'amplifie dans une scandaleuse inertie politique.
Tant de rayons d'espérance aussi… Des femmes qui osent dénoncer les insupportables harcèlements dont elles sont victimes et briser un long silence étouffant, des citoyens qui se mobilisent au travers d'un magnifique élan de générosité pour aider des étrangers désespérés qui hantent nos rues…
Pour ce nouveau numéro d'*Agir par la culture*, nous avons choisi de consacrer notre dossier aux discriminations et aux stigmatisations véhiculées par l'usage de la langue, imprégnée trop souvent d'une logique de domination. Au-delà du débat sur l'écriture inclusive, aussi révélateur qu'il soit de l'indispensable combat contre le sexisme de la grammaire, nous avons souhaité étendre le questionnement à tous les usages linguistiques qui remettent en cause l'identité, et donc la dignité, d'une personne ou d'un groupe.

Ce chantier « Mauvaises langues ! » va donc de l'analyse de la question de l'insulte, sexiste, raciste ou homophobe, et de la manière d'y répondre au mieux pour briser les assignations identitaires des mots, à la déconstruction de la « glottophobie » et de toutes les formes subtiles et dissimulées de la domination langagière.
Les mots peuvent être des armes de distinction et de distraction massives. Un des rôles de l'éducation permanente est de dévoiler les mécanismes, aussi retors que cachés, de la tyrannie de la langue, pour permettre à chacun de briser le joug du vocabulaire et la syntaxe. C'est assurément l'un des plus longs et l'un des plus décisifs combats tant l'emprise de la parole sur la définition de notre identité est puissante.

Toute l'équipe de l'APC vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année !

Dominique Surleau
Secrétaire générale de PAC

Dépôt
Maryam Abid, Abderraïm El Achhab et Frank Roland
Abonnement
Rose Stewart
rose.stewart@intrapac.be
Tél: 02/545 79 18

Pour recevoir *Agir par la culture* par la poste ou pour vous désinscrire de la liste d'envoi, rendez-vous sur le site www.agirparlaculture.be (abonnement gratuit pour la Belgique, frais de port payants hors de Belgique).

Le contenu des articles n'engage que leur(s) auteur(s). Tous les articles peuvent librement être reproduits à condition d'en mentionner la source.

Conformément à la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, vous pouvez consulter, faire modifier vos informations de nos fichiers d'abonnés ou vous opposer à leur utilisation.

Cette publication reçoit le soutien du Service Éducation permanente du Ministère de la Fédération Wallonie Bruxelles et de la Loterie Nationale.

Alain Deneault, docteur en philosophie, développe une œuvre documentée et conséquente traitant de différents aspects du capitalisme contemporain, de son idéologie, de ses mots, de ses outils de coercition : paradis fiscaux, gouvernance, extrême-centre, médiocratie… Dans *Le totalitarisme pervers* et *De quoi Total est-il la somme ?*, il s'attache au cas d'école que représente le groupe pétrolier Total, en dresse la généalogie, le champ d'action, l'idéologie et les dégâts, pour montrer comment les multinationales *font leur Loi*, celle du marché. Et comment ces acteurs à la souveraineté particulière ont peu à peu pris une place prépondérante éminemment contestable mais peu contestée, sur base d'un pouvoir pervers, renforçant encore la porosité entre l'oligarchie et le pouvoir politique.

Alain Deneault

Un pouvoir TOTALeme

PROPOS RECUEILLIS PAR AURÉLIEN BERTHIER

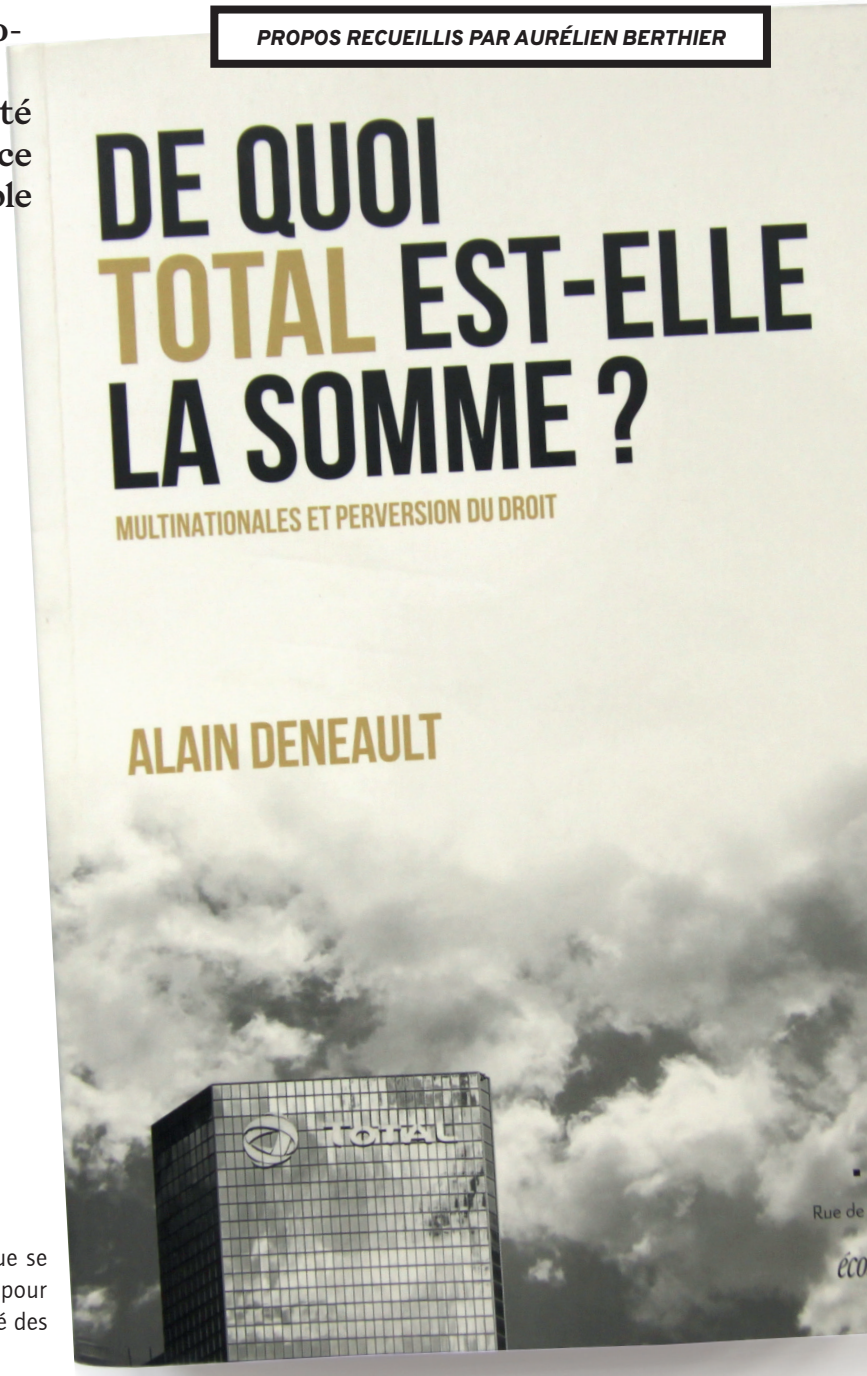

Comment a-t-on laissé développer autant de pouvoir à une multinationale comme Total ?

AD C'est le fruit d'une histoire complexe. Durant l'entre-deux-guerres, les puissances étatiques ont compris que s'assurer l'approvisionnement en pétrole des armées était un enjeu stratégique absolument névralgique. Elles ont donc choisi de soutenir des sociétés largement contrôlées par des acteurs du secteur privé pour le garantir. Ces firmes se sont imposées en cartel au Moyen-Orient. Devenues des Frankenstein, ces créatures des États ont constitué les premières multinationales en étant aussi présentes ailleurs dans le monde, là où il y avait d'autres gisements, ceci afin de s'assurer un contrôle *artificiel* des cours. Pour favoriser leur développement, les États ont été jusqu'à offrir à ces firmes (La Compagnie française des pétroles, BP, Shell et Standard Oil…) des États vassalisés et colonisés pour ainsi dire sur mesure. Pour les Britanniques en démantelant l'Empire ottoman afin de créer ces enveloppes juridiques comme l'Irak ou le Qatar. Ce qu'imitera plus tard la France, avec le démantèlement de son empire africain, pour créer des pays dédiés aux intérêts des sociétés pétrolières comme le Gabon et le Congo-Brazzaville.

Les entreprises du domaine pétrolier et énergétique se sont donc constituées en multinationales, avec pour partenaire la haute finance qui avait déjà développé des

réseaux internationaux depuis des siècles. Et que visent à obtenir ces multinationales ? Elles visent à obtenir un monopole d'accès ou à créer un oligopole autour d'accès à des biens et services, c'est-à-dire à s'interposer entre nous et ce qui est indispensable (ou ce que l'on aura rendu indispensable) en jouant sur des conjonctures mondiales. C'est comme ça qu'on a eu à composer avec des souverainetés d'un genre nouveau, au pouvoir comparable à ceux des États.

nt pervers

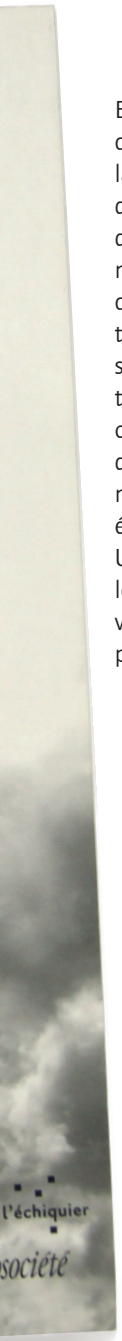

En effet, ces souverainetés *privées* ont un rapport spécifique à la loi qui n'est plus strictement celle du législateur, mais la Loi avec un L majuscule, c'est-à-dire la loi du plus fort : la Loi du marché, la Loi de l'offre et de la demande, la Loi de l'activité de la mondialisation, du commerce sans entraves, etc. Tout le jeu consiste à présenter ces lois comme n'étant pas du ressort des pouvoirs politiques, mais d'un ordre à la fois naturel, quasi cosmique, scientifique et historique. Une Loi dans laquelle on est toujours gagnant quand on est puissant. Dans ce nouvel ordre de pouvoir, privé autant que pervers, il ne s'agit plus de dominer sur un mode déclaré, mais de s'assurer une maitrise de la conjoncture de façon à pouvoir tirer son épingle du jeu, quelle que soit l'évolution du contexte. Une des premières illustrations de cette puissance, c'est le fait que la Standard Oil des Rockefeller soit arrivée à vendre du pétrole à la fois aux Allemands et aux Alliés pendant la Deuxième Guerre mondiale.

Au début du 20e siècle, des entreprises pétrolières imposent donc un modèle qui est celui de l'autorité privée, qui a son propre rapport à la Loi et au pouvoir, qui deviendra un modèle universel après la Seconde Guerre mondiale (lors de laquelle on se met à penser et déployer la production à l'échelle du globe, pour alimenter les GI's partout dans le monde) et qui donnera naissance à des pouvoirs pharmaceutiques, agroalimentaire, de la culture, du textile, etc.

Qu'est-ce que le « totalitarisme pervers » qui découle de ce rapport particulier à la Loi ?

AD Je me suis intéressé en Total à un objet qui parle. Et mon travail a moins consisté à écrire un texte à charge contre des puissances historiques et privées que d'écouter ce qu'elles nous disent. Sachant que lorsque le pouvoir parle, il en dit toujours plus que ce qu'il ne voudrait. Et notamment par le nom qu'elle se donne : ici, « Total ».

Pourquoi s'appeler « Total » ? C'est en 1953 que la Compagnie française des pétroles (CFP) a décidé de baptiser ses enseignes, l'étiquetage de ses produits de grandes distributions « Total ». Ce nom ne renvoyait pas simplement à sa plasticité (on dit Total de la même manière à peu près dans toutes les langues), car dans les années 1950, la CFP venait d'acquérir des sociétés dans la grande distribution, « Azur » notamment, qui aurait pu faire l'affaire, mais non, on a choisi Total. En 2000, au moment de la fusion entre la belge PetroFina, la CFP et Elf, on agglutine tous ces noms au début, mais finalement on va choisir de s'appeler seulement « Total ».

On peut voir là une sorte de proclamation de pouvoir en fonction d'un rapport à la totalité qui est de deux ordres. D'une part, être présent sur toute la chaine de production dans le domaine énergétique. Exploration, exploitation, transport, traitement, distribution, recherche de pointe, spéculation, courtage… : on est partout ! Ce qui fait que lorsque le prix monte, cela ne dérange pas, parce c'est le moment d'investir dans les produits d'exploitation. Et quand le prix baisse, cela ne dérange pas non plus, parce qu'à ce moment-là, on a une matière brute peu coûteuse pour faire de la transformation, de la pétrochimie, de la distribution et parce que le prix au détail ne descendra jamais autant que le prix sur le marché. On est également présent dans mille-et-une filières d'activité parce qu'on a fait de l'épuisement des gisements pétrolier le marché de demain, parce qu'on a tourné cette situation à notre avantage ! Les domaines que l'on présente un peu naïvement comme concurrentiels sont déjà l'apanage de structures comme Total : le gaz, l'énergie solaire, les agrocarburants, mais aussi les granulés de bois, les ressources maritimes, etc. On n'est plus face à une pétrolière, mais face à une énergéticienne, qui peut là aussi, quel que soit le contexte, bénéficier de beaucoup de leviers. Y compris diplomatiques. Ainsi, si les Américains sont en froid avec les Russes et imposent des embargos, elle peut se tourner vers les Chinois pour avoir du financement, ou ouvrir la Françafrique au Qatari pour accéder à leur marché. Bref, il s'agit de pouvoir profiter de la situation, quelle qu'elle soit.

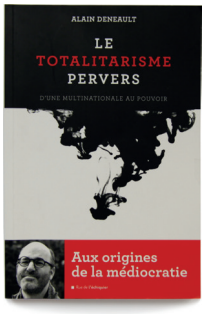

C'est en cela que se définit l'exercice subtil d'un pouvoir de type pervers. Ce pouvoir *pervers* se distingue du pouvoir psychotique qu'étudiait Hannah Arendt. Ainsi, le totalitarisme psychotique se prévalait d'une signature, on connaissait la source du pouvoir. Elle était même hypervisible, tonitruante et envahissante : Hitler, Staline, etc. Ici, on passe à un régime d'autorité où le pouvoir se dissout dans les rouages même des structures de domination. Et les agents deviennent, en même temps qu'ils sont des subordonnés du régime, des vecteurs du pouvoir sur un mode rhizomatique et immanent, qui fait que les acteurs ont beau jeu, non pas *d'imposer une conjoncture* absolument, mais de

s'organiser pour que, *quelle que soit l'évolution de cette conjoncture-là*, ils en tirent parti. Et c'est là qu'on aura des acteurs pervers qui se présentent comme étant en quelque sorte strictement des agents de ce système-là, qui le voient évoluer, qui le présentent comme ayant sa vérité historique, sa nécessité naturelle, son sens historique, et eux ne faisant que participer à cela. Un pervers dans ce cadre-là, c'est un psychotique déguisé en névrosé. C'est quelqu'un qui fait en quelque sorte semblant de subir un ordre, de le désirer en même temps qu'il le subit, alors qu'il l'a largement initié et conditionné des dynamiques d'ensemble. En fait, tous les acteurs de ce régime-là (qui s'arrogent le pouvoir), se présentent eux-mêmes comme subissant la Loi du marché au même titre que les autres.

Comment ces entités tentaculaires influencent la construction des lois et imposent leur Loi ?

AD Les multinationales agissent par rapport à la loi de deux manières. D'une part, dans un lobbying groupé et fédéré. On agit en bloc par rapport à des intérêts bien compris et convergents sur une autorité (comme par exemple la Commission européenne), mais aussi sur le public en général. Il s'agit non seulement de mettre sous pression les décideurs et décideuses mais aussi de créer un climat social qui va rendre la décision des autorités publiques presque *nécessaires* sociologiquement, qui fait passer les intérêts commerciaux comme une forme de biens communs.

Et d'autre part, on va penser un rapport à la Loi transcendante, sur un mode sadique, exactement comme en traitait le Marquis de Sade, qui consiste donc à créer des conditions objectives d'accès aux capitaux et aux énergies auprès des États et autres acteurs sociaux. Patrick Pouyanné (actuel PDG de Total) ou Christophe de Margerie, (son prédécesseur) affirment qu'ils ne font pas de politique. En fait, Total et ses équivalentes ne font pas *de* politique, ils font *la* politique. Pour elles, peu importe qui portera la couronne. Car elles sauront exactement comment conditionner les décisions de ce dernier pour qu'elles se conforment aux modèles commercial, industriel et financier mondiaux qu'elles ont imposés. Elles n'ont même pas à dire « je veux que les choses soient comme ça », mais tout simplement : « la Loi (du marché) veut que nous fassions les choses ainsi ».

Comment contrecarrer cette influence et ce gigantisme ?

AD La première approche qui est critique, c'est de se permettre un raisonnement, bien qu'il ne débouche pas sur une stratégie réaliste immédiatement, et qui consiste à dire : le problème quant aux multinationales, ce sont les multinationales *elles-mêmes*. La question n'est donc pas celle de les encadrer, de trouver une sorte de modalité de supervision qui soit « à leur échelle », comme le dit dans un grand moment de délire Jacques Attali. Ce n'est pas d'obtenir de leur part, sur un mode volontaire, des formes de retenues ou d'inhibition parce qu'il n'y a plus de contre-pouvoir pour les contenir. Ce n'est pas en essayant d'avoir « plus de transparence ». Non. La solution quant aux multinationales, c'est leur dissolution. Point.

Il s'agirait par exemple d'imaginer scinder des mégacompagnies en des entités plus petites, de les nationaliser ou de limiter légalement la taille possible des entreprises ?

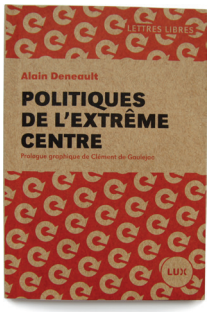

AD Exactement. On ne peut pas comme démocrate, accepter que si peu de gens ont autant de pouvoir dans des secteurs aussi sensibles, c'est insupportable ! Quand on parle du pharmaceutique, de l'énergie, de l'agroalimentaire, du transport, on parle de sujets *vitaux* : les semences, les vaccins, l'alimentation, l'air qu'on respire. On ne peut pas laisser ces questions-là à une poignée d'oligarques qui n'ont de sensibilité que celle liée aux enjeux du marché.

À cet égard, il ne faut pas hésiter à rappeler le caractère futile des multinationales : on n'en a pas besoin ! On n'a pas besoin d'elles pour fabriquer des chaussures, pour faire des films ou pour apporter des boissons sucrées… Elles n'existent de manière artificielle que pour s'interposer.

Si toute solution partielle n'est pas satisfaisante, car répondre à ce problème sans en souhaiter la disparition constitue simplement des garde-fous fragiles, on peut néanmoins apprécier des avancées pratiques. Par exemple en faisant enfin des multinationales un sujet de droit. Actuellement, on considère seulement les tentacules, mais jamais la pieuvre. Car une multinationale est en réalité un « groupe » d'entreprises dont chacune des entités, des filiales, répond en droit à des autorités différentes (la filiale iranienne de Total aux autorités iraniennes, canadiennes au Canada, argentine en Argentine, etc.). Il faudrait donc être capable de faire du groupe Total au complet un sujet de droit à part entière et confronté à des dispositifs légaux clairs. Mais aussi que la justice puisse enquêter de manière indépendante du politique sur ces compagnies. On peut également avancer sur des normes sur le travail du produit que nous consommons, notamment via des droits de douane, pas seulement tournés sur la nature même de la marchandise qui est en cause, mais aussi *en fonction* du contexte social et environnemental du pays de production. Par exemple, est-ce qu'on fait travailler les enfants, est-ce qu'il y a le droit à la syndicalisation ? Il faut donc aussi avancer à cette échelle pratique, de façon à ce que l'on ne soit pas découragé, mais en ne perdant jamais de vue que la visée finale, c'est bel et bien la disparition des multinationales.

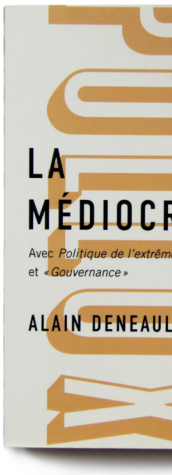

Le programme de l'extrême centre que vous avez décrit dans *Politique de l'extrême centre* (plus de bénéfices pour les entreprises, plus de dividendes pour les actionnaires, plus d'accès aux paradis fiscaux, moins de fonds pour les services publics, moins de droits pour les travailleurs et travailleuses…) semble constituer une base politique pratique conçue par, pour, et avec les multinationales. Comment multinationale et pouvoir politique s'articulent-ils ?

AD L'oligarchie est un rapport entre des acteurs qui sont en rotation entre trois sphères : 1) la haute finance, 2) la grande industrie et 3) l'exécutif politique, dans un jeu d'aller-retour entre public et privé qui donnent le tournis. On a par exemple quelqu'un qui a travaillé à la banque Rothschild, qui est Président d'un pays, et qui au terme de sa carrière politique, aboutira probablement au conseil d'administration d'une multinationale…

Vous parlez d'Emmanuel Macron ?

AD Par exemple, mais je parle peut-être aussi de Gerhart Schröder, de Tony Blair, de Jean Chrétien ou de George Bush… Ils sont tous dans ce jeu de chaises musicales qui constitue le pouvoir oligarchique en tant qu'il est un tout cohérent. Je ne pense pas qu'ils soient soudés sur le mode de délibération formalisée dans des officines. Mais entre possédants, on convient d'intérêt bien compris, de convergence d'intérêt sans même avoir besoin de se réunir sur chaque point de détail.

Les médias dominants valident sans arrêt la politique d'extrême centre et en disqualifient les critiques par un étiquetage permanent « réalistes » / « utopistes » des acteurs politiques. Les tenants de l'extrême centre cherchent-ils que tous adhèrent à leurs idées, y compris ceux que, précisément, ils subordonnent ?

AD Dans mon livre *Gouvernance*, j'ai essayé de voir comment le vocabulaire de la gouvernance consistait à priver les citoyens du discours traditionnel de la pensée politique, au profit d'un discours strictement managérial. Ce discours consiste à traduire dans les termes de l'entreprise privée toute relation sociale. Ainsi, dire *gouvernance* à la place de *politique*, *partie prenante* pour *citoyens*, parler de *l'acceptabilité sociale* à la place de *la volonté souveraine d'un peuple*, de *développement durable* pour *l'écologie politique*, de *la société civile* pour *le peuple*, de *consensus* et non plus de *débat*… On amène en quelque sorte le management et toute la théorie de l'organisation privée à excéder ses propres frontières pour porter sur toutes les formes d'organisations en société.

On entre alors dans une sorte de rapport coercitif au langage sur un mode pervers, où on n'oblige pas tant les gens à penser d'une certaine façon qu'à leur fait savoir que s'ils ne pensent pas d'une certaine façon, ils vont nuire à leurs intérêts. Pour l'entreprise, les organisations et même les institutions publiques, il s'agit de dire aux gens : on est des *associés*, on est libres, on est des *porteurs d'intérêts*, on est des *partenaires*. Le but du jeu, c'est de rendre naturelles des tractations entre des acteurs inégaux. Alors, on encourage la médiocrité, le zèle, la soumission. Et l'intériorisation intime de ce qu'on considère comme les attentes des puissants quant à soi. On en arrive à l'ère de la médiocratie. On en est à favoriser l'ascension et le développement d'acteurs qui brillent dans l'art de parler, de se comporter comme on peut deviner que les autorités le souhaitent de notre part. Et ce, en ne se disant pas « quels sont mes droits, mes convictions, mes passions, mes talents, mes connaissances ? » mais « qu'est-ce ce que le pouvoir peut souhaiter entendre de ma part pour me coopter ? »

Une version étendue de cette interview avec des développements sur les notions d'extrême centre et de gouvernance est à retrouver sur www.agirparlaculture.be

Les principes de la gouvernance et de son langage émanent à l'origine de grosses organisations privées comme les multinationales. Que font-ils aux États quand ceux-ci s'en emparent ?

AD La gouvernance soumet l'État à un rôle contre nature. Car l'État n'est pas une entreprise et ne devrait pas être soumis au principe de la rentabilité, au sens marchand, au sens comptable. C'est une erreur de dire que la société de transport ferroviaire, la poste ou l'hôpital doivent être rentables et fonctionner par rapport à des paramètres qui sont ceux d'une entreprise privée.

Mais la gouvernance est aussi une manière de laisser entendre que l'État ne doit exister qu'en fonction du bien-être des entreprises. Si on écoute le discours politique contemporain, on se rend compte que la « focalisation » du discours politique (c'est-à-dire le point de vue à partir duquel on raconte une histoire) est exclusivement celle des grandes entreprises. Toute position soutenue par un ministre consistera à s'imaginer *à la place d'*une entreprise : qu'est-ce qui est bon pour l'entreprise ? De quoi a-t-elle besoin ? Comme si l'entreprise était un soleil ! Comme si elle était la source de toute chose, dans une sorte d'animisme narratif qui consiste à faire perdre à l'État son propre rôle. Rôle qui devrait, lui, précisément être central au sens de la représentation, de la défense et de la traduction d'enjeux communs comme le territoire, la langue, la connaissance, le travail et que l'on articule pour que tout le monde puisse en profiter le plus possible dans une relative harmonie. Au lieu de ça, l'État affirme que son rôle est de favoriser les affaires de Bernard Arnaud, Bolloré, la famille Frère, etc. Et prétend que le monde a besoin de ces « créateurs de richesse » plutôt que de les présenter comme des acteurs qui ponctionnent la richesse.

Derniers ouvrages parus : **La Médiocratie** qui contient également **Politique de l'extrême centre** et **Gouvernance** (Lux éditeur, 2016) et **De quoi Total est-elle la somme ?** (Rue de l'échiquier/Écosociété, 2017) dont a été tiré et enrichi le texte **Le totalitarisme pervers** (Rue de l'échiquier, 2017)

L'État n'est alors plus un état *de* droit, mais devient un état *du* droit. C'est-à-dire un état-huissier qui n'est plus là que pour faire valoir un droit des affaires, des codes d'investissements, des codes miniers, des droits de douane, qui ont été élaborés par les oligarques. Au fond, la seule autorité d'un État aujourd'hui est un peu celle d'un arbitre sur un terrain de football : il peut dire si une balle est bonne ou non, mais en fonction de règles qu'il ne décide plus.

ANNULER L'AVENIR ?

Si j'avais eu la possibilité de me projeter dans l'avenir, quelques siècles, j'aurais à coup sûr, par un coup d'œil rétrospectif, regardé ce début de troisième millénaire avec l'effroi du fameux cri d'Edward Munch. Des milliers de scientifiques, de toutes spécialités, sur tous les continents, sonnent l'alarme sur l'état catastrophique de la planète. Des médecins avertissent de la dégradation très inquiétante de la qualité de l'air à Bruxelles. Le GIEC, au fil de ses rapports toujours plus préoccupés, nous signifie que, à défaut de modifier notre trajectoire de développement et d'emprise sur les écosystèmes, nous serons contraints d'annuler notre avenir, en provoquant des dégâts et des souffrances immenses pour les générations futures.

Et pourtant, malgré ces constats inédits dans l'Histoire de l'humanité, d'une gravité telle qu'ils peuvent mener à une nouvelle extinction de la majorité des espèces vivantes, nous poursuivons, insouciants, notre chemin vers l'effondrement. Pourquoi tant de cécité, même si, des initiatives citoyennes aux conférences des Nations unies, des projets de transitions écologiques aux expertises les plus alarmantes, bien des yeux se sont dessillés ? Pourquoi ne croyons-nous pas à ce que nous savons ?

Bien des analyses ont été proposées, de Jared Diamond à Yves Cochet, et Jean-Pierre Dupuy à Dominique Bourg, sur l'impossibilité des humains à anticiper des bouleversements à moyen ou à long terme. Nous sommes génétiquement programmés pour réagir face à un danger immédiat. Comme l'exprimait Christian de Duve, cette faculté nous a permis de survivre dans un monde hostile. Mais aujourd'hui, nos cinq sens, qui furent nos instruments les plus sûrs devant les risques de la nature, ne suffisent plus. L'ampleur du désastre annoncé ne peut être correctement évaluée que par des mesures scientifiques et des savants capables de les interpréter.

Or comme l'étudie Thomas Durand dans l'ironie de l'évolution, l'analyse rationnelle est une construction culturelle et non un comportement inné. Il ne suffit hélas pas de dire la vérité pour avoir raison. Notre manière de raisonner est d'abord adaptée à la survie immédiate et à la compétition pour la réussite sociale. Elle n'est pas indexée sur la recherche de connaissances et la compréhension d'un monde complexe. Les errements de l'entendement demeurent la constante de l'Histoire humaine.

Aveuglement est la norme, et la confusion mentale, dès que nous sommes à plusieurs, est normale, selon les dires de Paul Valéry. De plus, nous sommes habitués à réagir à une intentionnalité de nature humaine, à identifier immédiatement moralement les bons ou les mauvais objectifs de notre interlocuteur et à le cataloguer à partir de caractéristiques simples et réductionnistes.

Soit très exactement le contraire de l'attitude adaptée pour rencontrer les défis que nous pose la Nature. Si nous ne voulons pas annuler l'avenir, c'est bien à une révolution de notre logiciel mental qu'il faut s'atteler.

PAR JEAN CORNIL

À chaque numéro, Agir par la culture confie un appareil photo jetable à une personne qui n'a pas souvent l'occasion de s'exprimer mais pourtant plein de choses à dire. Et lui laisse le soin de réaliser un reportage de son quotidien, sur ce qui l'énerve ou lui plaît, la révolte ou l'amuse dans sa vie de tous les jours.

Anna

Anna, 33 ans, originaire du sud de la France, est arrivée il y a 10 ans à Bruxelles pour finir ses études artistiques, puis y est restée. Elle mène sa pratique de plasticienne tout en se débrouillant, touchant un chômage de quelques centaines d'euros. À travers son Histoire de voir, elle voulait évoquer la condition d'artiste, précaire à Bruxelles et son rapport au logement - elle habite dans un bâtiment industriel à Anderlecht en bail précaire avec d'autres artistes : *« Si tu ne veux pas passer ton temps à bosser pour simplement payer ton loyer, ton option, c'est d'inventer autre chose même si c'est une précarité de plus »*. Mais aussi montrer les mutations urbaines dont elle est témoin. Contre la standardisation des modes de vie, d'habiter ou de travailler. Et revendiquer un droit à la débrouille, *« que ce soit une manière de vivre possible, reconnue et incluse parmi d'autres »*.

Toutes les photos ont été prises par Anna au cours de l'automne 2017

PROPOS RECUEILLIS PAR AURÉLIEN BERTHIER

C'est mon bureau un jour par semaine. J'ai plein de petites activités. Je vais bosser une journée par semaine dans ce bureau à Laeken, je suis assistante pour une artiste, c'est chez elle. J'aime beaucoup accompagner le travail de quelqu'un d'autre. Un autre après-midi, je fais des ateliers avec des enfants. Avant je faisais aussi des marchés. Je dessine. J'ai passé mon agrégation, mais me suis vite rendu compte que je n'avais pas envie d'enseigner, d'être dans un rapport prof/élève, où je suis censée détenir le savoir et maitriser une pratique à transmettre à celui qui ne sait pas. Des logiques verticales où il n'y a pas vraiment de place à l'expérience ni pour l'élève, ni pour le prof. Car on se renvoie tous ce truc du contrôle: le pouvoir organisateur, lui-même contrôlé par l'État, va contrôler les préfets, qui vont contrôler les profs, qui vont contrôler les élèves. Et finalement, prendre des risques, faire des erreurs, se rencontrer, se construire, ça a peu de place. Je préfère aller sur de plus petits projets où j'ai un peu plus les mains libres, comme des ateliers.

Photo de la page précédente

C'est chez moi. C'est là où je prépare mon petit déj' et du coup aussi, où je prends un temps. Avec la lumière et les plantes, je me dis que j'ai de la chance de vivre là. Même si la fenêtre est pourrie et qu'on ne voit pas dehors... C'est à Anderlecht. C'est un ancien bâtiment industriel de stockage qui a été réaménagé en logement et atelier de manière autodidacte, bricolé, depuis 4 ans. Ce n'est pas une colocation, on a tous une cuisine, une salle de bain. Nous, on s'est installé, il y a un an sur un plateau vide. Et on a inventé une maison dedans. *[C'est un bail précaire ?]* Oui, enfin, c'est une sorte de convention passée avec un propriétaire. Le loyer n'est pas trop élevé, mais en contrepartie, on ne vit pas avec le confort auquel on pourrait s'attendre pour un logement. C'est nous qui prenons soin du bâtiment. On se débrouille. Il n'y a pas de chauffage, enfin on a des poêles, on se chauffe au bois. C'est pas isolé, il n'y avait pas de salle de bain au départ, des choses comme ça.

Depuis 10 ans, les prix des locations ont explosé à Bruxelles. Ça devient très dur de trouver un logement où on peut se dire «ah ouais, ça peut être chouette d'être là, je peux me sentir bien, je peux me vivre». À la maison, on chauffe au bois. On fend le bois qu'on achète nous-mêmes. Parfois, on tombe sur des très beaux nœuds dans le bois, c'est aussi des beaux rapports avec la matière, au-delà juste de la nécessité. On ne tourne pas juste le bouton du radiateur même si des fois ça peut faire envie. Mais c'est pas juste du lourd. C'est en fait assez agréable de sentir qu'il faut aller acheter le bois, qu'il faut le fendre ou que sinon on va avoir froid.

C'est à Cureghem, après le Quai des Péniches. Sur le côté, il y a les cuves à pétrole, c'est un bout du port. Je viens d'une ville où il y avait la mer. C'est un petit détour que je fais régulièrement. C'est un endroit que j'aime beaucoup et qui pourrait être mis plus en valeur. Et en même temps, j'aime bien comme ça, vu tout ce qui se projette dans ce quartier. C'est très mêlé entre les vieilles activités un peu industrielles, les habitations, les stockages de camions et cet accès à l'eau. Et c'est justement cet accès à l'eau qui fait que d'un coup les politiques trouvent ça «génial» et une opportunité de plus-value. Ils veulent refaire tout Anderlecht. Et ça, ça va faire partie de la nouvelle marina! J'ai un peu peur de ce que ça va devenir. Ça va être d'un coup «super», propre, sain, cher, figé, lisse.

Anna

Je sais bien qu'on ne peut pas rester figé dans la nostalgie et que les choses bougent. Mais quand ce sont des décisions extérieures, des projets de quelques-uns souvent pour les logiques profits, qui se plaquent sur la ville, ça me gêne. Parce que c'est un lieu de vie dans des zones qui ont été pas mal abandonnées par les pouvoirs publics et où les gens font comme ils peuvent, se débrouillent. Et ils font ça très bien. Ils sont tous très ingénieux pour faire la ville et faire la maison. Et c'est justement ces gens-là qui vont être évacués. Sans être réactionnaire à se dire que rien ne doit pas bouger, comment peut-on arriver à faire que ça ne soit pas un truc qui arrive comme une météorite et qui vire les gens qui étaient là jusque-là? Parce que c'est chez eux, c'est tout. C'est la propriété par l'usage.

C'est le long du canal, en sortant de la ville. Sur ce quai, il y a plusieurs péniches d'habitations depuis assez longtemps. Et là, il y a une espèce de caravane qui tient depuis au moins deux mois sans être virée. Ça fait un peu plus limite de ville: c'est boisé, c'est des routes pavées. C'est coincé entre des petites industries et du logement neuf en construction, ces nouveaux quartiers d'Anderlecht qui se mettent en place. C'est un espace un peu caché, une sorte de petite bulle où on a l'impression qu'on peut inventer son habitat comme on veut, des manières de vivre différentes. À l'arrière-plan, il y a de l'habitation plus traditionnelle, des immeubles de trois étages classiques etc. Ça reflète bien la diversité possible du logement. Parce qu'on ne peut pas tous vivre dans les mêmes endroits, on n'a pas tous envie de vivre de la même manière. On a besoin d'avoir la place et les moyens pour s'approprier son habitat, c'est comme nos vêtements.

La suite du reportage est visible en ligne sur *www.agirparlaculture.be*

Mauvaises langues !

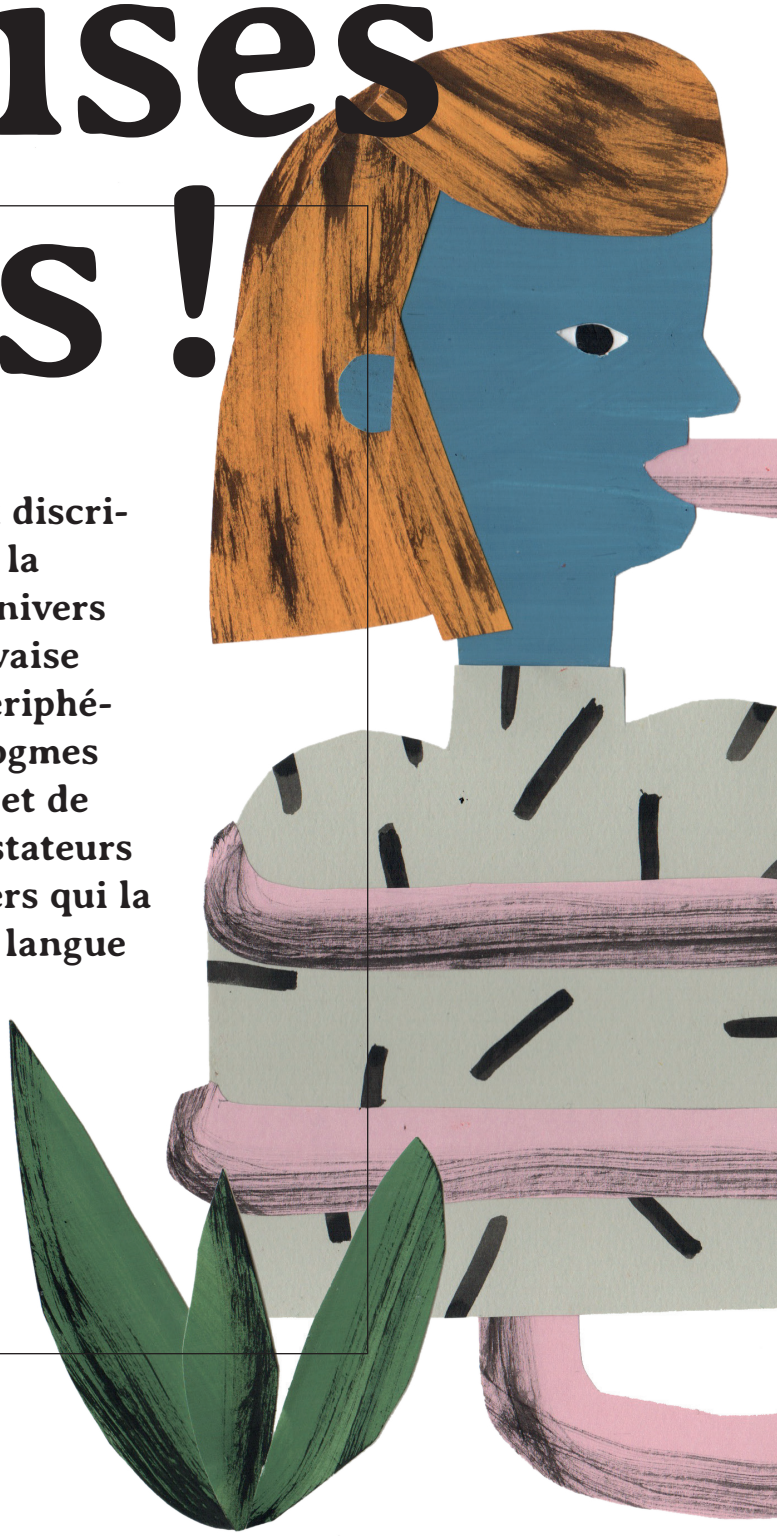

Comment le langage participe-t-il aux discriminations ? Il s'agit d'abord de cerner la glottophobie qui a cours dans notre univers social et qui détermine bonne et mauvaise langue, langue standard et langues périphériques. Mais aussi de relativiser les dogmes d'une norme orthographique difficile et de distinction. De jauger des effets dévastateurs du langage administratif sur les usagers qui la maitrisent le moins. De voir ce que la langue et son usage ont de sexiste, homophobe, ou raciste. Et les manières dont ils renforcent catégories instituées et rapports de domination. Et ce, dans le langage courant comme dans ces mots spéciaux que sont les insultes. Comment la langue crée, redouble, alimente ou reflète certaines inégalités ? Et quelles possibilités, en la subvertissant, en modifiant nos usages linguistiques et notre rapport à la langue, d'inverser ces processus ?

Illustrations: Aurélia Deschamps — aureliadeschamps.com

PROPOS RECUEILLIS PAR AURÉLIEN BERTHIER

PHILIPPE BLANCHET

Lutter contre la glottophobie

Largement ignorées, car méconnues ou perçues comme normales, les discriminations par le langage sont pourtant massives, tristement ordinaires et avec des conséquences importantes sur la vie des gens qui en sont les cibles. Le sociolinguiste français Philippe Blanchet, enseignant-chercheur à l'Université de Rennes 2, qui étudie la façon dont, dans la société, on sépare, on discrimine, on stigmatise des parties de la population à partir de leurs usages linguistiques, a développé pour les désigner le concept de glottophobie. Un terme qui s'est largement diffusé dans les milieux militants français. Une glottophobie qui redouble et visibilise également d'autres discriminations sociales.

Qu'est-ce que la glottophobie ?

PB La glottophobie désigne les discriminations, les manifestations de mépris, de haine, les agressions, les rejets ou l'exclusion qui se basent sur le prétexte – évidemment illégitime et souvent illégal – que des personnes parlent une langue, ou dans des variétés d'une même langue, jugées non légitimes, incorrectes, mauvaises et non acceptables.

On sait que les façons de parler ou les langues qu'on parle sont constitutives de la personne, de son identité individuelle et de ses appartenances collectives. Ce sont donc bien des personnes elles-mêmes ou des groupes de personnes qui font l'objet de ces discriminations et non les pratiques linguistiques en tant que telles.

C'est donc quand on traite différemment une personne parce qu'elle parle français d'une façon différente du standard. Par exemple parce qu'elle a l'accent du Midi, l'accent des banlieues, utilise du vocabulaire du Nord ou des tournures syntaxiques régionales ou populaires, etc. Mais c'est aussi – notamment en France, car on a cette idéologie très prégnante du monolinguisme et de la suprématie du français – quand on discrimine quelqu'un

parce qu'il parle une langue régionale, parce qu'il parle une langue de l'immigration, bref parce qu'il parle une autre langue que le français c'est-à-dire que la langue attendue, imposée et survalorisée.

Est-ce que vous pouvez donner quelques exemples d'actes glottophobes pour mesurer l'étendue du phénomène ?

PB Les actes glottophobes les plus anodins et les plus quotidiens, donc les moins remarqués, mais en même temps les plus répandus, qui maintiennent cet esprit de glottophobie, c'est tout simplement le fait de reprendre quelqu'un sur sa façon de parler. Par exemple, quand vous corrigez la personne sur sa prononciation, sur le mot qu'elle emploie ou sur sa tournure grammaticale, « on ne dit pas comme ça ! », « ah, tu as fait une faute », etc. Cela peut aussi être simplement de sourire ou rire de l'accent d'une personne, ou de l'imiter, avec un rire qui peut être sympathique, mais qui a aussi un côté un peu supérieur type « c'est rigolo ta façon de parler » ou « ça fait pas bien sérieux ». Ce qui peut avoir des conséquences importantes pour de gens qui pratiquent des métiers de la parole, des professions de la communication orale (journalistes, comédiens, hôtesses de l'air…) et qui sont discriminés dans leurs activités professionnelles du fait, par exemple, d'une prononciation méridionale du français. Parfois à tel point que certains ont dû la transformer en une prononciation très proche du standard parisien pour pouvoir exercer leurs professions. Cela concerne même des femmes et hommes politiques, car ceux qui voudraient faire une carrière nationale prestigieuse sont aussi obligés de gommer au maximum leurs caractéristiques et de les remplacer par d'autres.

Et puis ça peut aller jusqu'à, pour prendre les actes les plus graves, refuser à des personnes l'accès à leurs droits fondamentaux au prétexte qu'elles parlent une autre langue ou qu'elle parle « mal » le français. J'ai recueilli de nombreux témoignages de personnes à qui on a refusé l'accès aux soins, aux urgences d'un hôpital, à qui on a refusé l'accès à l'éducation, la participation à la vie démocratique, un logement ou un service – par exemple obtenir un document d'état civil à la mairie – en leur disant « vous reviendrez quand on vous comprendra », ou « si vous ne parlez pas français, vous n'êtes pas le bienvenu ici. »

Un des exemples frappants dans votre livre, c'est celui du petit enfant arabophone prénommé Ahmed, dont il prononce le h, une prononciation (de son propre prénom et dans sa propre langue donc) qu'un professeur français va lui faire corriger en « Amed », le tout en public et sans se poser de question !

PB Effectivement, il y a dans l'institution scolaire en France, une idéologie totalement endossée selon laquelle on est là non seulement pour corriger la langue ou les façons de parler des enfants, mais aussi pour leur inculquer une façon de parler qu'on considère comme meilleure et supérieure, et que celle-ci doit être unique, c'est-à-dire *exclusive* des autres façons de parler, des autres langues. J'ai recueilli énormément de discours d'enseignants, de règlements intérieurs qui interdisent l'usage d'autres langues que le français (y compris dans la cour de récréation), de scènes de classes comme celle à laquelle vous venez de faire allusion, où des enfants sont clairement discriminés (notez au passage qu'on n'aurait pas demandé à un enfant prénommé John de le prononcer « Jaune »). Ils n'ont pas le droit de parler leur langue (alors que ça pourrait être une ressource d'apprentissage), d'avoir leur façon de parler le français, ni même d'avoir leur propre prénom… Or, personne ne pense faire mal : les gens ne se rendent pas compte à quel point c'est à la fois moralement, mais aussi juridiquement condamnable, parce que c'est la mission intégrée depuis longtemps de l'école en France.

> « Devant l'humiliation et l'interdiction répétées de prendre la parole, on finit par se taire et intérioriser une forme d'autocensure de ses ressources linguistiques. »

L'année dernière, il a fallu réenregistrer la bande-son de certaines séquences de la série belge francophone « Ennemi public » pour l'expurger de certains « belgicismes » (« septante », « nonante », « bourgmestre »…) car une chaine française, TF1, l'imposait comme condition à sa diffusion. Est-ce que ça relève de la glottophobie ?

PB C'est clairement une forme de discrimination. C'est bien un traitement différencié puisque, à l'inverse, si une série produite en France avait été adoptée par la RTBF, on n'aurait pas demandé aux Français de dire « septante » à la place de « soixante-dix ». Il n'y a aucune raison valable de faire porter sur les gens qui parlent le français de Belgique une exclusion de ce type-là. La seule bonne démarche, ce serait au contraire d'habituer les Français – ils le sont d'ailleurs déjà en grande partie – à entendre des gens parler le français avec d'autres mots, y compris avec ce que l'on appelle les « belgicismes ».

« Il faut que les systèmes éducatifs cessent de rendre les gens glottophobes, mais les éduquent au contraire à l'acceptation et à la valorisation de la pluralité linguistique. »

À ce sujet, on peut également penser à cette abominable habitude de sous-titrer les francophones dès lors qu'ils ne parlent pas dans un français suffisamment proche du standard parisien. C'est très fréquent à la télévision française lorsqu'il y a des interviews, dans des documentaires, dans les journaux télévisés de sous-titrer des francophones québécois, africains, algériens, et parfois même de France quand ils ont un français très marqué localement, comme par exemple un français méridional. C'est une façon de mettre les gens à part, de leur dire « ce n'est pas à nous de faire l'effort de vous comprendre », de leur signifier qu'ils doivent parler comme nous, ou que sinon, on les traduira avec un sous-titrage. C'est une façon de rejeter les gens hors de la langue. De leur dire qu'on ne vous écoutera que si vous parlez comme nous.

De manière générale, cette idée de priver certains du droit à la parole, y compris sur le plan médiatique, politique ou syndical, et de les exclure du débat public au prétexte que leur façon de parler ne serait pas acceptable ou audible pose évidemment un problème d'exercice de la citoyenneté et d'accès à la démocratie.

Est-ce qu'il y a une correspondance entre les discriminations glottophobes et les discriminations sociales plus globales ?

PB Bien sûr, les discriminations sont liées et se cumulent souvent. L'analyse sociopolitique que j'ai faite de ce phénomène, en retraçant son développement historique, puisqu'on en a des traces dès le 17e siècle, c'est qu'il s'agit évidemment d'utiliser le prétexte linguistique pour séparer la population entre les privilégiés et les classes populaires. Les classes supérieures aristocratiques et la grande bourgeoisie sous l'Ancien Régime, puis la bourgeoisie dominante à partir de la Révolution française, instaurent leur langue en « bonne langue » et en modèle linguistique. Ce qui leur permet non seulement de capter le pouvoir symbolique, comme aurait dit Bourdieu, c'est-à-dire le pouvoir culturel et le prestige linguistique, mais aussi de capter le pouvoir politique. Et ça leur permet dans le même temps d'en interdire l'accès aux classes populaires en leur disant qu'ils parlent mal, qu'ils ne savent pas s'exprimer, que leur langue est inefficace pour penser et que du coup, ils ne doivent pas avoir accès aux lieux de décision aussi bien éducatifs, culturels que politiques.

Il y a eu et il existe encore tout un discours selon lequel l'imposition du français et du français normé a été un progrès et a élevé la population. C'est vraiment un discours typiquement colonial : « on vous est supérieur, si vous voulez devenir comme nous, on va vous aider à devenir comme nous, mais il faudra que vous arrêtiez d'être ce que vous êtes. »

La glottophobie se concentre donc plutôt sur les langues populaires, ouvrières, rurales, l'accent des banlieues…

PB Tout à fait, ainsi que les langues régionales qu'elles soient rurales ou urbaines, parce qu'il ne faut pas oublier que jusqu'à une époque récente, elles étaient aussi des langues véhiculaires dans beaucoup de villes de France. Et aussi évidemment les langues de l'immigration. Et puis cela concerne aussi les langues parlées par les populations des pays de l'ancien Empire colonial français. Par exemple, il y a cette idée qu'en Afrique il n'y aurait pas de « vraies » langues c'est-à-dire qui correspondent au modèle de la langue dominante française (une langue écrite, standardisée, de prestige etc.) mais qu'il n'y aurait que des dialectes.

En fait, c'est le même discours colonial, qui a été tenu contre le breton, le provençal, et, plus proche de vous en Belgique, le picard et le wallon, que celui qui est tenu contre le wolof ou les langues kanak. Pour rappel, en Nouvelle-Calédonie, la législation française indiquait jusqu'en 1983 que les gens étaient passibles d'une peine de prison s'ils étaient surpris à parler leur langue en public ! Et des gens ont effectivement fait de la prison pour ça ! Il y a vraiment cette idéologie de monolinguisme en France, de mise en supériorité d'une langue par rapport à toutes les autres et de disqualification totale de toutes les personnes qui parlent d'autres langues au point de les exclure de l'école, du régime social et même de les exclure de la vie libre puisqu'il y en a même qui ont été en prison à cause de ça.

Est-ce que cette discrimination touche plus particulièrement les langues africaines et la langue arabe ?

PB En France, actuellement, les parties de la population qui sont les plus visées par la stigmatisation sociale par les dominants, ce sont les populations immigrées ou d'origine immigrée venues du Maghreb ou d'Afrique subsaharienne, c'est-à-dire du cœur de l'ancien empire colonial français. Ainsi que les populations jeunes des quartiers populaires. On les discrimine non seulement sur des prétextes linguistiques, mais aussi avec des prétextes xénophobes, liés par exemple à la couleur de leur peau ou à cause de leurs convictions religieuses puisqu'en France, on constate le développement d'une très forte islamophobie depuis le début des années 2000.

Il y a un système de cumul des discriminations puisque, effectivement, les langues que parlent ces populations-là ou les façons qu'ils ont de parler le français font *aussi* l'objet d'une stigmatisation et de glottophobie. Ces discriminations linguistiques viennent donc s'additionner à d'autres prétextes de discrimination. On leur dit qu'ils parlent mal et qu'on va les éduquer à parler bien. Que s'ils ne réussissent pas dans la société, c'est parce qu'ils ne savent pas bien parler français ou parce que leurs parents leur parlent une autre langue ! On leur objecte même le fait d'être bilingue ou plurilingue ! Ainsi, si vous êtes bilingues français-anglais, français-allemand ou même français-chinois, ce sera très chic et encouragé. Mais si vous êtes bilingue français-algérien ou français-wolof, ce sera très mal vu et découragé !

Qu'est-ce que l'insécurité linguistique qui résulte du fait de ne pas pouvoir s'exprimer dans sa langue ou dans la manière dont on souhaite la parler ?

PB Le concept d'insécurité linguistique, très bien défini par Michel Francard de l'Université de Louvain-la-Neuve, c'est, en sociolinguistique, le fait qu'une personne confrontée à des modèles linguistiques qu'on lui présente comme supérieurs au sien va intérioriser l'idée qu'elle parle mal, ce qui va l'insécuriser dans ses prises de parole.

L'un des effets les plus connus de cette insécurité linguistique s'appelle le mutisme électif à l'école et concerne ces élèves qui se taisent, qui ne prennent jamais la parole. Et pour cause, si à chaque fois qu'un enfant essaye de prendre la parole, on lui a interdit de continuer parce qu'il ne le faisait pas dans la langue attendue ; ou bien qu'on a stigmatisé sa façon de parler, c'est-à-dire qu'on l'a corrigé, coupé, repris, voire qu'on s'est moqué de lui en disant que sa manière de parler était grotesque, sans évidemment prêter la moindre attention au contenu de son propos, mais uniquement à la forme… Devant l'humiliation et l'interdiction répétées de prendre la parole, il finit par se taire et intérioriser une forme d'autocensure de ses ressources linguistiques.

Dernier ouvrage paru :
Les mots piégés de la politique
Textuel, 2017

C'est évidemment ce qu'il y a de pire dans les relations sociales, non seulement pour réussir une éducation, pour avoir accès à ses droits, mais aussi parce que les gens ne peuvent pas contester la discrimination dont ils sont les victimes puisqu'ils n'osent plus prendre la parole.

Comment peut-on lutter contre cette glottophobie ? Comment *« développer un rapport plus généreux, plus relaxé à l'égard des langues, aux langues au pluriel, à la multiplicité de leurs expressions et de leurs variations »* comme vous l'évoquez ?

PB C'est un travail de longue haleine face à une idéologie linguistique et politique qu'il faut réaliser à tous les niveaux et en même temps. Il s'agit aussi de lutter contre les intérêts de certains privilégiés, qui vont évidemment les défendre bec et ongles.

Il y a d'une part un travail de combat juridique et en faisant évoluer les normes juridiques dans le sens des droits linguistiques, par exemple en transformant les lois sur les discriminations. On peut aussi s'inspirer des systèmes juridiques, des systèmes sociaux, des systèmes éducatifs, de pays beaucoup plus ouverts à la pluralité linguistique comme le Canada.

Et il y a d'autre part un travail de transformation des représentations sociales. Il faut que les systèmes éducatifs cessent de rendre les gens glottophobes, mais les éduquent au contraire à l'acceptation et à la valorisation de la pluralité linguistique. Qu'il s'agisse du fait que les gens parlent plusieurs langues ou du fait qu'il y ait plusieurs façons de parler la langue de scolarisation, par exemple le français. Ça veut aussi dire éduquer les gens grâce aux médias. En tant que chercheur, je m'y consacre car je pense qu'on a un devoir de diffusion de nos analyses scientifiques (faire des conférences, donner des interviews) pour aller contre les croyances. On doit se mouiller pour faire prendre conscience aux gens que les langues ne sont pas pures, qu'elles ne fonctionnent pas sur le principe de l'unicité, mais sur le principe de la diversité. Et qu'il faut mettre en œuvre les droits linguistiques.

Et à un niveau individuel ?

PB Il faut développer des pratiques linguistiques alternatives lorsque c'est possible : utiliser l'orthographe rectifiée de 1990, l'écriture épicène, parler un français moins normé lors de rencontre publique, introduire de-ci de-là dans ses écrits des mots d'autres langues pour habituer les gens à l'idée qu'on peut communiquer avec plusieurs langues, que ce n'est pas un problème, au contraire, que ça marche même plutôt mieux qu'en en utilisant une seule.

Et enfin, il y a tout un travail sur nos comportements quotidiens à faire : arrêter d'avoir des jugements absolus et arbitraires sur les langues ou sur la façon de parler des autres et diffuser une autre éthique linguistique, que les gens aient des valeurs renouvelées à propos des langues et de la parole des gens, et donc des gens dans leur parole.

La Convivialité
Pour une orthographe à notre service

© Kevin Matagne

Dans leur spectacle-conférence « La convivialité », Arnaud Hoedt et Jérôme Piron, tous deux profs en secondaire et rompus en linguistique, retracent sociologiquement, politiquement et historiquement le parcours sinueux de l'orthographe française dans une forme claire et plaisante. Leur objectif ? Que les spectateurs s'autorisent enfin à interroger notre norme, ce code graphique de la langue orale. Et envisagent de l'améliorer pour la rendre plus accessible, contre tous les dogmatismes des « curés de la langue ».

PAR AURÉLIEN BERTHIER

Avec plus de 50 représentations à son actif et plus d'une centaine à venir, *La Convivialité* laboure France et Belgique avec succès alors que le texte de la pièce vient de paraitre aux éditions Textuel sous le titre *La faute de l'orthographe*. Cette conférence théâtralisée, pour ne pas dire gesticulée, nous révèle d'abord une histoire un peu tue de l'orthographe, faite de hasard, d'erreurs, d'accidents, d'arbitraire, de raisons techniques ou de décisions politiques. Ainsi en est-il par exemple des pluriels en X, dont l'origine provient d'une mauvaise interprétation d'abréviations utilisées par les moines copistes… L'orthographe n'est donc pas descendue du ciel pour être révélée aux francophones mais résulte d'une construction sinueuse.

> La pièce montre aussi à quel point des décisions politiques ont visé à rendre *délibérément* difficile l'accès à l'orthographe. L'Académie française ayant en effet tout fait, dès le 17e siècle, pour en faire un instrument de sélection et d'inégalité, de distinction et de pouvoir pour « *distinguer les gens de lettres d'avec les ignorants et les simples femmes* ». Depuis 1835 environ (où un nouveau dictionnaire de l'Académie consacre les formes les plus compliquées contre celles plus simples auparavant en vigueur), nous écrivons ainsi avec une orthographe contenant énormément d'exceptions, de fioritures, de chichis, de référence pompeuse à l'étymologie, de lettres muettes et avec très peu de correspondances phonétiques entre la langue écrite et la langue parlée. Pour des raisons qui n'ont donc rien de naturel (l'orthographe, contrairement à la langue est rarement « naturelle » puisqu'elle est un code choisi), et dans de très nombreux cas, rien de logique.

Sauf que l'opinion majoritaire des pays francophones s'oppose à ce qu'elle évolue, à ce qu'on puisse y toucher, même si c'est pour l'améliorer comme l'a timidement tenté la rectification de 1990. Car, outre les institutions, ce sont également, nous, les gens, qui montrons un respect quasi religieux à son égard. Et qui rechignons en majorité à ce qu'on puisse imaginer corriger les erreurs *de* l'orthographe, notamment parce qu'il nous en a coûté de l'apprendre. Comment changer le rapport qu'on entretient avec ce qui devrait être un outil de communication et non une source d'oppression ?

« Tout le temps qu'on ne consacrerait plus à "choux-hiboux-cailloux" ou à des dictées, on pourrait le consacrer au non verbal, à la syntaxe, à écouter l'autre, à argumenter, à apprendre les syllogismes, à détricoter les impostures intellectuelles. »

« TOUT CELA N'EST PEUT-ÊTRE QU'UN MALENTENDU »

> Pour Arnaud Hoedt, « *le tout premier objectif de la pièce, c'était de débloquer la parole. On voulait que les gens se permettent de s'interroger sur l'orthographe en montrant qu'elle n'est pas une chose qu'on doit révérer et servir sans réfléchir, mais plutôt qu'elle nous sert à nous. Qu'elle est d'abord et avant tout un outil* ».

Pour ce faire, il est nécessaire de lever un malentendu fondamental qui préside à la plus grande passion et déraison dans les débats : la confusion entre la langue et l'orthographe, entre l'oral et l'écrit. « *Car l'orthographe, c'est l'écriture de la langue, c'est-à-dire le code graphique qui sert à retranscrire la langue orale.* » Ce n'est donc pas la langue elle-même. C'est un *outil* au service de la langue « *à la manière des partitions pour la musique* ». Il est dès lors légitime de se demander s'il s'agit d'un bon outil ou non, et comment on peut l'améliorer en réduisant la part d'absurdités, d'aberrations, d'exceptions et de difficultés non fondées de l'expression écrite.

> Le but, en rendre l'accès plus facile pour tous, et utiliser le temps gagné à son apprentissage pour acquérir d'autres ressources langagières. « *Les détracteurs des réformes orthographiques parlent de «simplification», un mot qui induit une idée de perte et de paresse. En réalité, on va améliorer, on ne va pas faire* moins, *on va faire* mieux. » Les deux auteurs proposent en effet que tout ce temps gagné soit converti dans l'apprentissage d'autres ressources linguistiques : « *Tout le temps qu'on ne consacrerait plus à "choux-hiboux-cailloux" ou à des dictées, on pourrait le consacrer au non verbal, à la syntaxe, à écouter l'autre, à argumenter, à apprendre les syllogismes, à détricoter les impostures intellectuelles et faire en sorte que nos enfants soient moins victimes des fake news.* » Bref : développer l'esprit critique et l'expression plutôt que de se farcir des listes d'exception.

DISCRIMINER PAR L'ORTHOGRAPHE

> « L'esprit critique semble s'arrêter au seuil de l'orthographe », nous rappelle la pièce. Et ce, y compris dans les milieux progressistes. Il y a une cécité à ne pas arriver à lier ensemble la question de l'orthographe et des enjeux d'égalité. Car les conséquences de ces difficultés – que certains travestissent en « subtilités » –, de cette complexité de l'orthographe, c'est qu'elle devient un filtre social. Car avec l'orthographe, rappelle Arnaud, « *il y a ceux qui l'ont et ceux qui ne l'ont pas. Les enfants s'identifient très tôt à leur camp.* »

Du côté des perdants : « *Une fois que l'enfant a compris que c'est que c'était trop difficile pour lui, parce qu'il est dyslexique ou qu'il n'arrive pas à comprendre la logique orthographique, il a tendance à jeter le bébé avec l'eau du bain et à se dire «le français, c'est pas pour moi». Et du coup, à évacuer tout ce qui fait la richesse de la communication, la littérature, la lecture, la beauté de*

la langue, et peut-être même la culture francophone en général». De l'autre côté, on a les gagnants qui *«vont s'identifier à cette culture patrimoniale traditionnelle et devenir eux-mêmes les bourreaux, les nouveaux gardiens de l'église orthographique, en répétant que l'orthographe c'est la langue, que la langue c'est la culture et qu'il n'est donc pas question d'y toucher.»*

Par cette complexité entretenue, on empêche certaines catégories venant d'un milieu moins favorisé, notamment des immigrés, d'avoir accès à la langue : *«Le fait que l'orthographe, porte d'entrée sur la langue, soit fermée à double tour ou exige un code hyper biscornu est problématique»*. On parle d'écriture inclusive pour évoquer la féminisation de la langue mais «en fait, *c'est toute l'écriture qui n'est pas inclusive, qui exclut une partie de gens qui voudraient s'intégrer, qui exige d'eux qu'ils montrent patte blanche avant d'avoir le droit de pouvoir s'exprimer, à qui on dit : "tu es mauvais en orthographe donc tu es mauvais en français donc tu es mauvais dans la culture française"*. »

« En fait, c'est toute l'écriture qui n'est pas inclusive, qui exclut une partie de gens qui voudraient s'intégrer, qui exige d'eux qu'ils montrent patte blanche avant d'avoir le droit de pouvoir s'exprimer. »

Outre ces enjeux d'intégration, c'est évidemment en tant qu'outil de reproduction sociale des classes sociales que l'orthographe joue, car on n'est pas socialement égaux devant elle : *«C'est tout le propos du livre* Les Héritiers *de Bourdieu, plus les enfants disposeront de conditions de travail à la maison qui permettent l'apprentissage, de parents qui parlent français et pas une autre langue à la maison, eux-mêmes ayant une bonne orthographe et un rapport sacralisant à la langue, meilleur sera l'apprentissage de l'orthographe par l'enfant.»* Bref, *«les difficultés de l'orthographe vont accentuer les inégalités sociales à l'école»*. Phénomène qui se poursuivra ensuite pour l'accès à l'emploi, car la maitrise de l'orthographe sera souvent un critère d'embauche implicite.

Illustration : Kevin Matagne, extraite de **La Faute de l'orthographe** (Textuel, 2017)

Néanmoins, la discrimination par la langue ne disparaitra jamais totalement, se recomposant probablement ailleurs. Et s'il reste important de pouvoir déterminer qui écrit bien et qui n'écrit pas bien, *«la vraie question, c'est sur quel critère on base cette distinction. S'appuyer sur l'orthographe, sur les listes d'exception à apprendre par cœur est infondé, car on discrimine alors en fonction des conditions de travail et du fait d'avoir ou non une bonne mémoire.»*

VERS UNE NORME PLUS CONVIVIALE

Le public est très réceptif à ces arguments déposés tout en douceur. Y compris les «*grammar nazis*», ces obsédés de l'orthographe, ceux-là mêmes qui ne répondent jamais sur le fond sur les forums internet mais laissent des commentaires type «quand tu sauras écrire sans fautes, on discutera». Ils viennent voir le spectacle et en sortent perturbés dans leurs fondements. La forme aide à cet effet : *«on a mis trois ans pour écrire ce spectacle, car on a vraiment pesé et pensé chaque mot. On voulait que ce soit le plus doux et le moins militant possible. On vient vraiment en posant les choses scientifiquement, en disant* "on a découvert que… vous en pensez quoi ?" *Il n'y a aucune agressivité ou volonté de revanche dans le propos.»* Ce qui désamorce les conflits habituels lors des débats qui suivent chaque représentation : *«comme tout le monde a bien compris la différence entre la langue et l'orthographe, les débats sont extrêmement riches parce que les gens parlent vraiment d'orthographe.»* Les échanges, pacifiés, ne portant plus sur le fait de changer ou pas l'orthographe mais sur ce qu'on change de l'orthographe, comment on le change et à quel rythme. *«Ils se rendent bien compte qu'on ne veut pas que chacun écrive comme il le veut, mais qu'on veut une nouvelle norme commune».*

Si on facilite l'approche de l'orthographe en rendant les règles plus logiques et en corrigeant certaines absurdités, on amènera plus de gens à maitriser la langue écrite, on donnera un accès plus direct à l'écriture… et on réduira aussi le nombre de fautes commises. *«Il faut dire aux gens qui n'aiment pas les fautes d'orthographe que si on améliore l'orthographe, il y aura inévitablement beaucoup moins de fautes ! En turc où l'orthographe est parfaitement phonétique : la faute d'orthographe n'existe pas ! Et les enfants l'apprennent en deux semaines !»* Même si ce n'est pas possible que le français arrive à ce niveau-là, il pourrait par exemple suivre le chemin de l'espagnol dont l'orthographe *«est pratiquement devenue phonétique, à force de réforme, tous les 15-20 ans, simplement parce qu'elle n'a pas cessé d'évoluer avec la langue.»*

Rendre l'orthographe conviviale, ce serait la mettre au service de l'homme et non l'inverse. Ça serait par exemple modifier l'accord du participe passé avec l'auxiliaire avoir, une règle due à une mauvaise interprétation des grammairiens d'erreurs de recopie des moines qu'Arnaud juge absurde et ultra complexe, alors même qu'à l'oral, l'accord n'est quasiment plus marqué… «*On pourrait donc simplement se dire qu'on accorde le participe avec l'auxiliaire être et qu'on n'accorde plus avec l'auxiliaire avoir. Tout d'un coup, avec une seule nouvelle règle, le niveau global de la population en orthographe augmenterait significativement ! Et on arrêterait de se fliquer les uns les autres sur cette question. L'idée c'est d'arriver à une tolérance orthographique assez grande pour que pendant une ou deux générations, on oublie progressivement certaines fautes».*

Infos, ressources et dates des spectacles sur *www.laconvivialite.com*

La convivialité, c'est aussi viser une société qui respecte la liberté d'expression, qui donner accès à l'expression par l'écriture à tout le monde. «*L'écriture est un droit. On devrait tous avoir le droit d'écrire. Après, il y en a qui écrirait bien, d'autres moins bien, mais avoir accès au code ça devrait être fondamental. Si on veut vivre et communiquer ensemble, à quoi bon passer son temps à regarder comment l'autre écrit, intéressons-nous plutôt à ce qu'il raconte.*»

Quand le langage administratif renforce les inégalités

Nous avons tous été confrontés un jour ou l'autre à un courrier, à une situation administrative qui nous dépassait. Rares sont ceux ou celles qui, un jour ou l'autre, n'ont pas été amenées à prendre « leur plus belle plume » afin de se défendre contre une injustice et faire valoir leurs droits. Mais comment le faire quand on maitrise mal cet outil indispensable de la communication qu'est la langue ? PAC a initié l'Espace Écrivain public pour lutter contre les injustices liées à la langue. Des bénévoles s'investissent dans différentes actions afin de rendre la langue en général et la langue administrative en particulier accessibles à tous. Ils agissent à leur niveau, mais est-ce suffisant ou ne sont-ils que des maillons d'une chaine encore trop peu solide ?

*PAR STÉPHAN PAQUET**

*Coordinateur du réseau liégeois des écrivains publics.

Il y a quelque temps, j'ai reçu une lettre d'huissier me réclamant une trentaine d'euros pour un mois d'abonnement téléphonique soi-disant non payé, auxquels s'ajoutaient plusieurs centaines d'euros de frais de rappels et de procédures. La fin de la lettre me menaçait de près de 1000 euros de frais d'huissier, de justice, etc. Après de multiples démarches et coups de téléphone, j'ai pu prouver que j'étais dans mon bon droit et n'avais pas à payer ce mois d'abonnement. Il m'a alors été demandé d'écrire une lettre expliquant le détail de l'histoire. Ce que j'ai fait immédiatement. Peu après, je recevais un courrier du même huissier qui m'informait que tout était résolu et que je n'avais plus rien à payer.

Suite à cette mésaventure, je me suis rendu compte des multiples compétences que j'avais dû mettre en œuvre pour arriver à ce résultat : la lecture et la compréhension d'un texte écrit dans un langage administratif bien spécifique, expliquer ma situation par téléphone et finalement faire valoir mes arguments dans un courrier. À chaque étape, j'ai dû faire preuve d'une excellente maitrise de la langue d'usage.

Cela met en évidence une question essentielle : et si cette langue n'avait pas été ma langue maternelle ? Et même si elle l'avait été, si je n'avais pas été en mesure de maitriser les niveaux de langue nécessaire, que se serait-il passé ? Peut-être que, impressionné par les menaces, j'aurais payé les quelques centaines d'euros injustement réclamées. Ou pire, je ne me serais pas rendu compte de l'importance de la situation et je l'aurais niée jusqu'à ce qu'il soit trop tard, que l'huissier sonne à ma porte et que je m'endette faute de pouvoir payer.

C'est à ce type d'injustices causées par la non-maitrise de la langue que sont quotidiennement confrontés les écrivaines et écrivains publics de notre réseau. Souvent, leurs usagères et usagers viennent les trouver en dernier recours, proches du désespoir et ne sachant plus vers qui se tourner. Leur situation, déjà précaire, risque de basculer vers la grande pauvreté par la seule faute d'un courrier mal géré.

« La complexification sans cesse grandissante de la langue administrative, les démarches de plus en plus techniques et informatisées, l'éloignement des services publics du citoyen, mais aussi la diminution générale des capacités langagières parmi la population créent, en plus de la fracture sociale, une fracture linguistique. »

UNE FRACTURE LINGUISTIQUE

Ce qui pour moi n'a été qu'une mésaventure peu agréable et ne m'aura couté qu'un timbre peut entrainer des situations sociales inextricables. La principale raison en est une difficulté dans la maitrise de la langue d'usage. En effet, que l'on soit un primo-arrivant ne parlant pas français, un ou une Belge analphabète ou n'importe quelle personne ayant ou n'ayant pas fait d'études, on peut toutes et tous être confrontés un jour ou l'autre à un registre linguistique qui nous dépasse et, si nous ne possédons pas les ressources nécessaires, les conséquences peuvent être dramatiques.

Il est communément admis que la langue peut être un lieu d'exclusion et de domination[1]. Elle détermine non seulement notre rapport au monde, mais aussi notre place dans la société. Les groupes sociaux se regroupent et se reconnaissent par le registre linguistique qu'ils utilisent, que l'on pense par exemple au verlan des « jeunes des cités ». Mais elle peut également exclure. Prenons l'exemple d'une personne récemment arrivée sur le territoire qui voudrait savoir si elle a droit aux allocations d'études pour ses enfants et qui se retrouve face au texte suivant : *« Les personnes à charge à prendre en considération sont celles reprises sur le dernier avertissement-extrait de rôle. Sont pris en compte les revenus de toutes les personnes qui figurent sur la même composition de ménage, à l'exception des revenus des personnes qui poursuivent des études supérieures de plein exercice. »*[2] Irait-elle au bout de la démarche ou renoncerait-elle à ces allocations ?

La complexification sans cesse grandissante de la langue administrative, les démarches de plus en plus techniques et informatisées[3], l'éloignement des services publics du citoyen, mais aussi la diminution générale des capacités langagières parmi la population créent, en plus de la fracture sociale, une fracture linguistique.

DES TENTATIVES DE RÉPONSES

Pour lutter contre ces injustices, des citoyennes et des citoyens militants se mobilisent. Ils et elles sont retraitées, chômeuses ou salariées. Ils ont en commun d'aimer lire et écrire et de vouloir aider les autres, celles et ceux qui ont eu moins de chance qu'eux disent-ils souvent. Ces futures écrivaines et écrivains publics suivent 20 jours d'une formation exigeante. Une fois celle-ci terminée, ces bénévoles se rendent dans des communes, des CPAS, des bibliothèques, des prisons ou encore des associations de tout type. Ils y rédigent des courriers, écrivent des mails, font des recherches internet, passent des coups de téléphone… Mais surtout, ils écoutent, comprennent, conseillent et luttent à leur mesure, en prise directe avec le terrain, contre cette fracture linguistique qui les révolte.

Ils sont une réelle initiative citoyenne visant à réduire ces inégalités. Sur l'ensemble de la Wallonie et à Bruxelles, ce sont près de 150 personnes qui s'investissent dans cette fonction, plus de 5.000 courriers sont rédigés annuellement et autant de personnes dans des situations souvent critiques sont aidées. Le point commun de ces situations est le fait qu'elles sont causées par des difficultés à maitriser certains niveaux de langage.

Au sein de PAC, les écrivaines et écrivains publics sont constitués en réseau et se comportent comme des « vigies sociales ». Ils sont en effet à un excellent poste d'observation des injustices sociales, qu'elles soient liées à la fracture linguistique ou à des défaillances du service public[4]. Les membres de notre réseau rencontrent souvent des personnes dépassées par des problèmes administratifs, que ce soit dû à des opérateurs publics ou privés d'ailleurs. Une des premières tâches à laquelle ils sont confrontés est un travail de traduction. Comment traduire des documents, qu'eux-mêmes ont parfois du mal à comprendre, dans une langue accessible à des non-francophones ou à des personnes maitrisant mal la langue ? Leur travail se voit également confronté au contrôle grandissant des administrations (par exemple le Forem, l'Onem, les CPAS, etc.) vis-à-vis des personnes les plus fragilisées. De plus en plus, les écrivaines et écrivains publics sont amenés à interpeler les pouvoirs publics à propos des difficultés qu'ils observent.

Outre cette mission de première ligne d'accompagnement à la rédaction de courriers, certaines et certains écrivains publics ont eu la volonté d'effectuer un travail plus en profondeur. L'objectif de ces actions collectives que nous organisons est de permettre aux personnes les plus fragilisées d'exprimer les injustices qu'elles vivent et de les dénoncer. Elles peuvent prendre la forme d'ateliers d'écriture, de recueils collectifs de récits de vies, de lectures à voix haute. Et permettent à des sans-papiers, des primo-arrivant, des détenus, des personnes en réinsertion sociale, etc. de trouver un espace d'expression et un moyen de se réapproprier la langue[5]. Ce peuvent être également des demandeurs d'emploi qui lors d'un atelier d'écriture rédigent des lettres de non-motivation ou les écrivain·e·s publics eux-mêmes qui, en formation continuée, s'amusent à s'égarer dans les méandres des discours « langue de bois ».

VERS DES SOLUTIONS STRUCTURELLES

Nous le constatons au quotidien, le travail effectué par les membres du réseau Espace Écrivain public de PAC contribue réellement à la lutte contre les inégalités causées par la langue. Toutefois, les écueils sont nombreux : malgré tous nos efforts, la fonction reste méconnue du grand public, elle peut également être victime d'une instrumentalisation ou d'une mise en concurrence de la part des différents services. Et surtout, la fonction souffre d'une absence de statut et d'une réelle reconnaissance de la part des pouvoirs publics.

Malgré toute la bonne volonté de nos écrivaines et écrivains publics et de nos animateurs et animatrices, la question de la réduction de la fracture linguistique continue de se poser. Ce travail est de plus en plus nécessaire, mais nous craignons que devant la diminution des moyens et du personnel des services publics[6], ils se déchargent d'une partie de leurs missions sur les bénévoles et donc sur les écrivain·e·s publics.

Une lutte contre des inégalités aussi importantes que celles liées au langage ne peut pas être confiée uniquement à la solidarité citoyenne. Il faut qu'enfin les différents niveaux de pouvoirs se rendent compte que les politiques publiques ne peuvent pas faire l'économie d'une réelle politique linguistique[7]. C'est à eux de prendre en charge de manière efficace la formation de base, l'alphabétisation, le français langue étrangère, mais aussi l'appropriation de la langue française, et surtout la mise en place d'une réelle simplification de la langue administrative, juridique, commerciale, etc. Tant que cela ne sera pas réalisé, le travail de bénévoles, aussi impliqués soient-ils que les écrivaines et écrivains publics, ne sera jamais qu'un emplâtre sur une jambe de bois.

1. J.-M. Klinkenberg, *La langue dans la cité, Vivre et penser l'équité culturelle*, Les Impressions nouvelles, 2015, pp.40-52.
2. *Arrêté du Gouvernement de la Communauté française fixant la condition peu aisée des candidats à une allocation d'études ainsi que les critères servant à déterminer les montants des allocations d'études*, du 21/09/2016, Art 1, §1.
3. Pour rester sur l'exemple des allocations d'étude, la procédure de demande se fait désormais principalement en ligne et a mis de nombreuses personnes en difficulté qui se sont rendues chez les écrivain·e·s publics. Cela a même conduit à l'envoi d'une lettre aux ministres responsables ainsi qu'à l'administration.
4. Voir l'article de Cécile Mantello et des écrivains publics de Liège : « Entre le marteau et la plume » *in Agir par la culture*, n°47, automne 2016, pp.26-27.
5. Nous citerons par exemple les ateliers d'écriture qui ont eu lieu avec des sans-papiers liégeois et qui ont servi de base au spectacle « Je rêvais de manger des croissants chaque dimanche » ou encore les ateliers de la Régie de quartier d'Angleur qui ont accompagnés pendant longtemps la permanence d'écrivain public.
6. Le Forem qui renvoie de plus en plus souvent les demandeurs d'emploi vers les écrivain·e·s publics pour rédiger des CV et des lettres de motivation. Cf. « Entre le marteau et la plume », *op.cit.*
7. J.-M. Klinkenberg, *La langue dans la cité*, *op.cit.*, p.14.

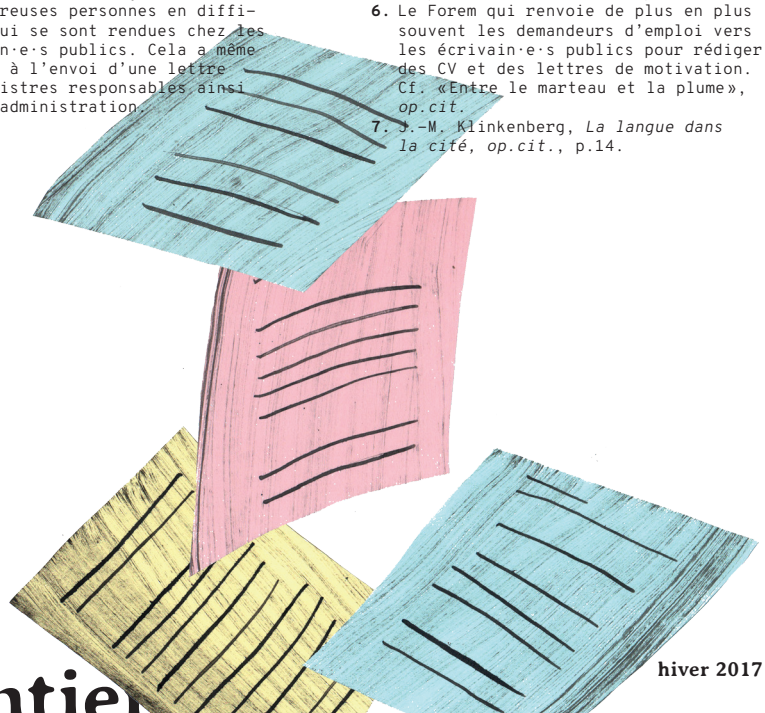

Le sexisme dans la langue française

PAR SANDRA ROUBIN*

Comme nous le rappelle Marina Yaguello, la langue est un « *miroir culturel*, qui fixe les représentations symboliques, et se fait l'écho des préjugés et des stéréotypes, en même temps qu'il alimente et entretient ceux-ci ». Habitué·e·s à parler notre langue depuis la naissance, nous n'avons pas conscience des phénomènes d'invisibilisation des femmes et de leur dévalorisation qui peuvent s'y jouer. Mise en lumière de « petites règles » et particularités sémantiques qui contribuent au sexisme ambiant.

*Ce texte est une version remaniée et réduite de l'analyse produite pour les FPS «*Le sexisme dans la langue française*» par Sandra Roubin. La version intégrale de ce texte, comprenant de nombreux développements et références bibliographiques, est disponible ici : *www.femmesprevoyantes.be/analyse-2017-le-sexisme-dans-la-langue-francaise*

Le sexisme s'incruste dans les moindres interstices de la langue française : à travers son *fonctionnement*, sa *grammaire* (absorption du féminin par le masculin), ses *dissymétries sémantiques* (inégalité de sens entre un mot masculin et son pendant féminin), son *mépris pour les femmes* (voir la pléiade de qualificatifs injurieux servant à désigner les femmes), son *identification sociale des femmes* (définies par le père ou le mari) et à travers les *dictionnaires* enfin, parsemés de-ci de-là de citations sexistes dévalorisant les femmes.

LA MASCULINISATION DE LA LANGUE, UNE INVENTION RÉCENTE

Au cours du 17e siècle est apparue une déferlante de modifications des règles grammaticales qui désormais favorisaient dans de nombreux cas le genre masculin au détriment du genre féminin lorsque des grammairiens ont subitement décrété que le genre masculin était plus noble que le féminin. Ces réformes de la langue française à visée sexiste s'inscrivent dans les rapports de force entre les sexes de l'époque. En grammaire, la règle « *le masculin l'emporte sur le féminin* » résonne en nous depuis notre petite enfance. C'est celle que l'on a apprise à l'école et que l'on applique depuis machinalement dans toutes nos tournures de phrase.

Avant le 17e siècle, la règle d'accord des adjectifs et des participes passés qui prévalait, lorsque l'on couplait dans une même phrase des termes comportant le genre féminin et le genre masculin, était la règle de proximité. L'adjectif se rapportant à des noms de genres différents ne se mettait pas systématiquement au masculin, comme c'est le cas aujourd'hui en français, mais s'accordait avec le nom le plus proche. On pourrait également citer les règles d'invariabilité des participes présents, l'imposition du masculin dans le cas du pronom attribut au singulier, l'« adverbialisation » des adjectifs (ou dit d'une manière moins détournée, leur masculinisation), ainsi qu'une certaine conception de la formation des noms féminins (qui « découleraient du masculin »).

« Aujourd'hui, il ne faudrait donc pas tant "féminiser la langue" que stopper sa masculinisation entamée au 17e siècle ! »

Aujourd'hui, il ne faudrait donc pas tant « féminiser la langue » que stopper sa masculinisation entamée au 17e siècle !

LA DÉFÉMINISATION DES NOMS DE MÉTIERS

Jusqu'au 16e siècle, la langue française n'éprouvait pas de difficulté pour féminiser tous les noms de métier, y compris « nobles », parce que les femmes commençaient à les exercer. L'on trouvait ainsi des formes comme *chirurgienne*, *autrice*, *doctoresse* ou *médecine* sans que l'homonymie de certains mots soit considérée comme problématique. Puis, aux 17e et 18e siècles, la féminisation a été totalement ignorée pour réapparaitre timidement au 19e et 20e et perdurer jusqu'à nos jours, du moins pour les « petits métiers »[1].

Les premières féminisations ne soulevèrent pas de contestations « *jusqu'au moment où il devint patent que les femmes gagnaient chaque jour du terrain et commençaient à s'installer dans les fiefs jusqu'alors monopolisés par les hommes.* »[2]. Les avocates semblent être les premières à s'être vues intimer l'ordre de se nommer au masculin. Bien d'autres féminisations de noms de métier allaient subir ensuite le même genre de critiques au fil de l'entrée des femmes dans ces branches. « *Mais c'est surtout l'ouverture aux femmes de la citoyenneté, de la magistrature et des fonctions publiques qui, après la Deuxième Guerre mondiale, poussa les élites masculines à refuser dans le domaine des symboles ce qu'elles ne pouvaient plus refuser dans la réalité. Certaines appellations se mirent alors à régresser, comme* doctoresse »[3].

> À partir du 17e siècle, afin d'endiguer la progression des noms de métiers féminins, il a été décidé que les termes masculins suffiraient désormais pour qualifier les deux sexes, du moment qu'ils se terminaient par un *-e* (*peintre*, *philosophe*), supprimant de la sorte les anciennes désinences qui caractérisaient les mots féminins (*peintresse*, *philoso*phesse,...). « *Un peu plus tard,* [les académiciens de la langue française] *ont tout bonnement proposé de faire disparaitre les termes féminins, quand, à leur docte avis, ils désignaient des activités dignes des seuls hommes* (autrice, médecine...) »[4].

Suite à tout cela, un grand nombre de flexions féminines de noms ont disparu au 17e. Pour exemples : *artificière*, *autrice*, *capitainesse*, *clergesse*, *défenderesse*, *demanderesse*, *dompteresse*, *financière*, *inventrice*, *jugesse*, *libraresse*, *médecine*, *officière*, *peintresse*, *poétesse*, *philosophesse*, *prévoste*, *prophétesse*, *vainqueresse*, *etc.*

DU RIDICULE DES MOTS

Les arguments souvent avancés afin de discréditer certaines féminisations de mots tiennent au ridicule des mots, à leur rareté ou à leur sonorité. Eliane Viennot déconstruit brillamment ces trois arguments de la façon suivante : « *À quoi tient donc le ridicule ? S'agit-il d'une propriété intrinsèque à certaines formes ? Mais alors pourquoi* sénatrice *et* chancelière *seraient-elles ridicules, quand* institutrice *et* ouvrière *ne le sont pas ? Est-il lié à la rareté de l'emploi*

1. Cf. Béatrice Fracchiolla, Anthropologie de la communication : la question du féminin en français, *Corela*, 6-2, 2008, pp. 1-12, En ligne ici : [*https://corela.revues.org/286*] et « Vers une grammaire féministe dans votre magazine » in Axelle magazine : [*www.axellemag.be/vers-grammaire-feministe-magazine*]
2. Eliane VIENNOT, Maria CANDEA, et *al.*, *L'Académie contre la langue française. Le dossier « féminisation »*, Éditions iXe, 2016, pages 93-94.
3. *Ibid.* pages 93-94
4. *Ibid.*, page 91

de certains mots ? Mais alors pourquoi autrice, longtemps utilisé et toujours utilisable par et pour des milliers de femmes, serait-il plus ridicule qu'aviatrice, que l'Académie se félicite d'avoir accepté dès 1935, malgré le peu de femmes concernées ? Certaines sonorités seraient-elles en cause ? Mais alors pourquoi doctoresse, mairesse, poétesse *seraient-ils plus ridicules qu'*altesse *ou* princesse *?* »[5]

« L'usage permet aussi grandement l'assimilation des nouveaux mots avec lesquels nous pourrions ne pas être à l'aise dans un premier temps. Il suffit de penser à tous ces néologismes qui finissent toujours pas s'installer naturellement dans nos échanges linguistiques. »

L'usage permet aussi grandement l'assimilation des nouveaux mots avec lesquels nous pourrions ne pas être à l'aise dans un premier temps. Il suffit de penser à tous ces néologismes qui émergent dans les dictionnaires chaque année, qui nous font quelques fois sourciller mais qui finissent toujours pas s'installer naturellement dans nos échanges linguistiques. Devons-nous de plus rappeler que la visée du dictionnaire est d'être témoin des changements des pratiques orales et de se constituer en « observatoire », et non pas en « conservatoire » ?

DYSSYMÉTRIE SÉMANTIQUE

Le vocabulaire français est fortement sexué et véhicule un grand nombre de préjugés sexistes à l'égard des femmes. Ceux-ci se révèlent d'une manière particulièrement édifiante dans les *dissymétries sémantiques*. Les dissymétries sémantiques proviennent de « *l'inégalité de sens entre un mot masculin et son féminin. [...] Le mot féminin comporte une nuance péjorative, négative ou carrément dégradante alors que le masculin se veut neutre ou noble.* »[6] Pour simple exemple, un *gars* est un garçon ; une *garce* est une femme de mauvaise vie.

Ces dix dernières années, de nombreux travaux ont été réalisés pour rechercher la dissymétrie sémantique présente dans le lexique concernant les femmes, et la liste des exemples possibles est extrêmement longue. À noter que « *l'oppresseur* [ici, l'homme] *dispose généralement d'un régime de mépris infiniment plus étendu vis-à-vis de l'opprimé [la femme] que celui-ci vis-à-vis de l'oppresseur. [...] Le droit de nommer est une prérogative du groupe dominant sur le groupe dominé. Ainsi les hommes ont-ils des milliers de mots pour désigner les femmes, dont l'immense majorité sont péjoratifs. L'inverse n'est pas vrai. La dissymétrie, à la fois quantitative et qualitative, est flagrante.* »[7]

INTERROGER NOTRE MANIÈRE D'ÉCRIRE

Nous invitons chacun·e à prendre connaissance des différentes manières d'écrire plus respectueuses de l'égalité femmes-hommes et qui commencent à émerger un peu partout sur le net[8]. Nous encourageons également les instituteurs·trices à mesurer l'impact de certaines formulations hiérarchisantes (tel le notoire *masculin l'emportant sur le féminin*). Nous sommes bien conscient·e·s que vouloir transformer la langue peut créer des réticences. La plupart d'entre nous avons une représentation figée et puriste de la langue et on ne pense pas qu'elle puisse être quelque chose de modifiable. Pourtant, « *la langue est une construction sociale, elle n'est pas un objet figé déposé quelque part et soigneusement gardé. Elle n'est que l'ensemble des pratiques, à l'oral et à l'écrit, de millions de personnes qui communiquent entre elles.* »[9] Elle est le reflet de la société et évolue constamment pour nommer les nouvelles réalités sociales, techniques, scientifiques, etc. « *La langue est un système symbolique engagé dans des rapports sociaux.* »[10] Elle n'est donc pas neutre et il ne tient qu'à nous d'influer sur son contenu symbolique pour qu'il soit plus respectueux de l'égalité entre les femmes et les hommes.

L'écriture inclusive pour les nul·les

1. Utiliser le point milieu unique « · » pour créer des mots génériques (si nécessaire).
2. Exprimer tous les mots s'ils ont plus d'une ou deux lettres de différence : « les intellectuel·les », mais « les acteurs et les actrices ».
3. Choisir l'ordre alphabétique : « l'égalité femmes-hommes ».
4. Le combiner avec l'accord de proximité : « les candidates et les candidats se sont présentés », mais « les auditeurs et les auditrices ont été appelées à s'exprimer ».

5. *Ibid.*, page 102
6. Béatrice Fracchiolla, 2008, *op. cit.*, pp. 1-12.
7. Marina Yaguello, *Les mots et les femmes*, Payot, 1987, page 149-150.
8. Voir notre encadré mais aussi le manuel d'écriture inclusive disponible ici : *www.ecriture-inclusive.fr*
9. Le Nouvel Observateur, « Le mauvais "gender" peine à séduire les linguistes », 2013. Disponible sur : *http://feministesentousgenres.blogs.nouvelobs.com/archive/2013/12/15/titre-de-la-note-516027.html*
10. Marina Yaguello, *Les mots et les femmes*, Payot, 1987, page 7.

LAURENCE ROSIER

Développer une éthique langagière face à l'insulte

PROPOS RECUEILLIS PAR AURÉLIEN BERTHIER

Professeure de linguistique à l'ULB, Laurence Rosier s'est spécialisée dans l'étude de l'insulte. Elle est également curatrice de l'exposition « Salope ! et autres noms d'oiselles » et a publié « Petit traité de l'insulte » ainsi que « De l'insulte… aux femmes », ouvrage sorti récemment qui ajoute une dimension féministe à ses analyses. Retour sur ces insultes dont les mécanismes assignent une identité à l'insulté et qui peuvent être, suivant les contextes, vectrices de discrimination.

Comment déterminer si une insulte est sexiste, homophobe ou raciste ?

LR Dans le mécanisme de l'insulte, quelqu'un d'autre, et pas nous, choisit un trait de notre identité, que ce soit ethnique, sexuel, professionnel, etc. et nous réduit à ce trait identitaire. L'insulte relève d'une assignation identitaire parce que, la plupart du temps, les insultes relèvent des types suivants. D'abord, les ethnotypes (« bougnoule », « macaroni », « wallon », « flamouche »…). Puis, les sexotypes qui relèvent du sexisme, au sens large, (pas seulement au sens féministe du terme, si je dis à un homme « petite couille », c'est aussi une insulte sexiste même si le sexisme est historiquement attaché à la discrimination et à la stigmatisation des femmes). C'est donc tout ce qui relève des insultes à orientation sexuelle (« salope », « gouine », « pédé »…). Ensuite, les sociotypes, tout ce qui relève de l'ancrage socioprofessionnel et des stéréotypes, par exemple, avec « espèce de fonctionnaire » ou « paysan ». Et enfin, les ontotypes, où une caractéristique ontologise la personne. Par exemple, appeler une personne forte « le gros » ou bien le gardien au foot qui laisse passer des buts qui va devenir « la passoire ».

Je vois l'insulte comme dans un petit théâtre avec l'insulteur·se et l'insulté·e, l'insulte elle-même, le contexte où elle est proférée et la mémoire. Et c'est une combinatoire de tous ces éléments qui fait qu'on peut dire si on est face à une insulte sexiste, homophobe, raciste ou non. Car l'insulte se situe toujours dans un contexte. Suivant le contexte, elle peut être plus ou moins grave, elle peut même être acceptée dans un certain contexte négocié. Ainsi, dans l'intimité, on peut par exemple avoir des appellatifs type « ma salope » qui peuvent être acceptés parce qu'ils ont été négociés, de façon implicite ou explicite. Mais, quand on est dans l'espace public, et pour moi, c'est là que ça se joue, il y a une responsabilité, notamment des personnages publics aujourd'hui, qui ont le devoir de policer leur langage, de ne pas s'autoriser les insultes et le mépris. Dans les espaces publics régulés entre les citoyens et les citoyennes, il doit y avoir un respect et une éthique langagière.

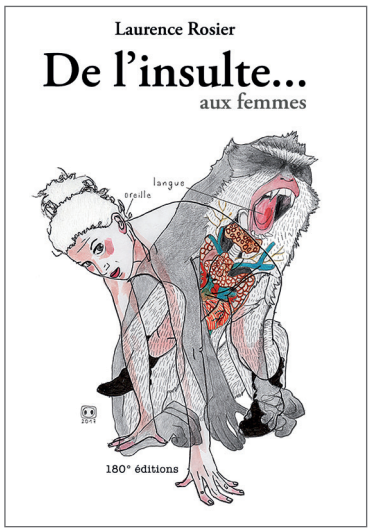

Ne serait-ce que parce que les réseaux sociaux permettent que se déverse sur le net une série de choses qu'il serait impossible de dire dans les rapports interindividuels. On a d'ailleurs connu une sorte d'inversion totale puisqu'avant on disait des choses à l'oral, mais on ne les écrivait pas…

Est-ce que, comme Judith Butler l'affirme, ce qui est socialement violent dans l'insulte, ce n'est pas tant le terme haineux en lui-même que leur répétition ?

LR Tout à fait, il y a des minorités aujourd'hui qui sont harcelées, car les insultes sont répétitives. Car quand on parle de harcèlement dans la sphère publique pour les

femmes, ce n'est pas la répétition d'une seule personne, c'est une répétition sociale : une femme ou quelqu'un de la communauté LGBTQ va ainsi être insulté très régulièrement et par de nombreuses personnes.

L'insulte vient d'ailleurs aussi répéter ou redoubler d'autres discriminations. Typiquement, quelqu'un de racisé, qui se voit par exemple refuser un travail ou un logement à cause de sa couleur de peau et qui en plus subit une insulte raciste dans la rue…

LR En effet, dans le domaine, on réfléchit en termes d'intersectionnalité, je mêle toujours le classisme, le racisme, le sexisme, puisqu'il y a des cumulards face à l'insulte. Dans l'expo « Salope ! », c'est le genre de questions que je voulais poser : est-ce que Marie-Antoinette se fait insulter parce qu'elle est une femme ? Parce qu'elle est Autrichienne ? Jeune ? En fait, ça se superpose.

« Con » est-il une insulte sexiste ?

LR Si étymologiquement, « con » désigne le sexe féminin, aujourd'hui, il est appliqué à tout une série de comportements sociaux très différents, on peut dire que chacun a son « con » ou sa « conne ». La connotation sexuelle n'est plus là dans ce terme sans doute parce qu'il est très polysémique et très utilisé. L'évolution du langage fait que certaines insultes restent très situées comme « salope » qui est très connotée sexuellement et moralement (le coté manipulatrice) alors que « con » ne porte pas nécessairement avec lui le poids de son passé. La mémoire de l'insulte est extrêmement importante pour son sens.

Des termes comme « fillette », « tapette » ou « femmelette » renvoient-ils à une seule masculinité possible ?

LR Je suis en train de travailler sur les insultes dans le sport, où même un terme comme « fragile » est très mal vécu. On a quand même dans le milieu sportif un principe de la virilité qui rend très compliquée l'expression éventuelle d'une homosexualité. Là, oui c'est clair, ces termes font partie d'un système qui reproduit le modèle hétéronormé.

Un terme comme « enculé » conserve-t-il une charge homophobe ?

LR On traite rarement une femme d'enculée… Je pense que la charge homophobe reste, c'est une insulte qui reste sexuelle. Et on sait, le sexe continue quand même d'être un tabou social. Même si des supporters de foot qui scandent « arbitre enculé » dans un stade ne pensent pas à la charge homophobe. Mais, on peut la véhiculer malgré soi. C'est d'ailleurs le propre des stéréotypes, on continue à les colporter sur la place publique en les énonçant. C'est pourquoi je pense qu'il faut continuer à s'interroger sur cette charge qu'on transporte malgré soi, de stéréotypes négatifs et d'assignation qui sont véhiculés par ces mots-là.

Et s'interroger sur ce que ça veut dire doit-il aller jusqu'à purger son vocabulaire de certains mots, chercher des substituts ?

LR On le fait déjà lorsque les enfants disent « putain » et qu'on leur demande de dire « purée », parce qu'on se dit que socialement, il faudrait qu'ils ne disent pas ce mot-là… Même si par ailleurs, on sait que « putain » est une espèce d'interjection qui n'a plus du tout une signification en tant que telle et qu'il s'agit surtout là de prendre un registre un peu grossier pour ponctuer son langage.

Pourquoi ne pas faire attention ? C'est respecter l'autre. C'est à chacun de s'autoréguler, suivant les contextes. Il s'agirait donc, non pas, de dresser une liste des mots qu'on ne peut plus dire comme avec le politiquement correct, mais de développer une sorte d'éthique du langage qui invite chacun à réfléchir à ce qu'il dit, de se rendre compte que les mots peuvent conserver une charge sémantique ou une mémoire, même si certains peuvent occulter leur sens de base à force d'être utilisés, comme avec « enculé » au foot. Ainsi, ce serait arriver à se dire qu'en utilisant ce terme comme insulte, on critique quelque chose, qui peut être une pratique sexuelle, qui a historiquement été punie et reste tabou, que les hétérosexuels pratiquent d'ailleurs aussi, etc.

« Il s'agirait donc, non pas, de dresser une liste des mots qu'on ne peut plus dire comme avec le politiquement correct, mais de développer une sorte d'éthique du langage qui invite chacun à réfléchir à ce qu'il dit. »

Quelle riposte possible à l'insulte sexiste, raciste ou homophobe ?

LR Il y a d'abord la riposte directe, insulter en retour. Mais le problème, c'est qu'à partir du moment où on commence à être dans un vocabulaire insultant, on entre dans une montée en tension qui va développer de toute façon de la violence verbale voire physique : l'insulte est souvent la prémisse aux coups (et non un exutoire à ceux-ci).

On a également le retournement du stigmate qui consiste à prendre comme un mot-slogan le mot-insulte dont on a été affublé. On peut penser aux « Slutwalk » *[« marche des salopes »]* féministes ou aux militants homosexuels qui se revendiquent « pédés et fiers de l'être ». Ce qui ne date pas d'hier : des termes comme « trotskystes » en politique ou « impressionnistes » en art sont par exemple au départ des insultes qui ont été retournées et revendiquées par les insultés.

Ce que je défends plutôt, comme riposte à l'insulte, c'est l'éloquence à la manière d'une Christiane Taubira qui répond aux insultes racistes par un poème. C'est peut-être une position aristocratique mais je pense qu'on peut éduquer à l'éloquence à l'école, que c'est envisageable d'apprendre à répondre des beaux mots à des gros mots.

Retrouvez une version étendue de cet entretien sur *www.agirparlaculture.be*

Entre l'État et le marché, bien plus que cinquante nuances de gris

PAR MARC SINNAEVE

Illustration : Vanya Michel

On peut définir les rapports entre l'État moderne et le capitalisme, avec la philosophe Isabelle Stengers comme « *une sorte de pacte asymétrique qui définit ce que, à chaque époque, l'État laisse faire au capitalisme et ce que le capitalisme fait faire à l'État* ». L'époque du capitalisme néolibéral, inaugurée en 1979, en est un terrain d'application… même s'il nous faut la saisir au travers de sa propre périodisation en trois phases différentes. Qui ont néanmoins en commun de marquer une profonde et globale *néolibéralisation* du monde et de l'existence.

Un lieu commun fort répandu voudrait qu'en conséquence de la globalisation économique néolibérale on assiste à un retrait de l'État ramené à l'exercice de ses seules fonctions régaliennes (police, justice, défense, diplomatie, monnaie), à la privatisation et à la marchandisation des activités exercées par la puissance publique, à la mise sous tutelle de la politique économique par le capitalisme financiarisé et mondialisé hégémonique depuis les années 1990. Autre hégémonie : celle conquise par les grandes sociétés multinationales dont la taille est souvent plus grande que celle des États, et qui parviennent à mettre les pouvoirs publics nationaux en concurrence pour leurs investissements (faisant de l'État lui-même un élément de la compétition économique internationale) et pour l'élaboration de législations toujours moins contraignantes.

> L'avènement de l'entreprise comme nouvelle figure de la création de la richesse, après celle du travailleur-producteur, passe par toujours moins de contraintes, moins de régulations, moins d'interventions publiques pour les entrepreneurs.

De manière corolaire, on serait confronté au démantèlement de l'État social, à l'étiolement des services publics, ainsi qu'à un discrédit « sans précédent » des États et des gouvernements qui feraient face à leur propre incapacité de répondre de manière satisfaisante aux problèmes qui leur sont soumis. Le désastre écologique en premier lieu.

> Pour fondés qu'ils soient en regard du grand mouvement « droitier » qui les sous-tend, ces constats s'ancrent-ils pour autant dans une réalité institutionnalisée ? Dit autrement : a-t-on affaire à un processus de *décomposition* et d'impuissantement de l'État face à des acteurs privés qui ont acquis la capacité, à des degrés divers, d'accéder à des biens publics ou de capter à leur seul profit des leviers de puissance publique au-delà même de l'État-nation ? Ou s'agit-il plutôt d'un mouvement général de *recomposition* de l'État, de ses structures, de ses effectifs, de ses modes d'action et de ses instruments d'intervention publique dans un contexte donné qui ne cesse d'évoluer ?

L'ÉTAT SOCIAL N'A PAS DISPARU

Premier constat, formulé par l'économiste keynésien Christophe Ramaux, nous ne vivons (toujours) pas, à proprement parler, dans des économies de marché pures, mais dans des économies mixtes, avec du marché et de l'intervention publique.

> D'une part, l'État social, bien qu'idéologiquement remis en cause, politiquement déstabilisé et structurellement rogné par le néolibéralisme, n'a pas disparu. D'autre part, la doctrine néolibérale anti-étatiste tendance historique, celle de Hayek et Friedman, n'a jamais été mise en œuvre fidèlement qu'au Royaume-Uni et, dans une moindre mesure, aux États-Unis… En Europe continentale, sa résonance idéologique a retenti davantage que ses traductions politiques n'ont été menées jusqu'au bout. Principalement grâce aux mobilisations des organisations syndicales.

En revanche, oui, il faut bien l'admettre, l'initiative de l'État est incontestablement en recul. Notamment, c'est le cas aujourd'hui le plus flagrant, par rapport aux firmes géantes, comme Google, Facebook, Apple, Amazon… Celles-ci tendent à se substituer à des pans entiers de l'action publique, via l'économie privée des données et en l'absence de toute règlementation publique, dans des domaines comme la surveillance des citoyens, la culture, la santé.

> Le corps de l'État est lui-même affecté. Les effectifs de la fonction publique ont été systématiquement réduits (- 30 % dans la Suède pourtant sociale-démocrate lors des années 1990). La spécificité redistributive et citoyenne des services publics est sommée de faire place, de plus en plus, à des prestations d'ordre gestionnaire liées à l'abaissement des subventions et à la chasse aux coûts. Les usagers du service public, eux-mêmes, sont désormais considérés comme des clients consommateurs de services toujours davantage tarifés…

DES CABINETS D'OPTIMISATION DU MARCHÉ

Dans le domaine de la politique économique aussi, l'État est contesté par de multiples évolutions liées à la globalisation dont il est partie prenante de manière tantôt subie, tantôt provoquée.

« Avec la montée en puissance d'un droit européen de la concurrence, qui n'accorde plus aucune place (ou presque) aux notions de "service public" et d'"entreprise publique", un nouveau rôle lui échoit : ce n'est plus l'État ordonnateur du système keynésien d'économie mixte mais un État néo-régulateur. »

1. Nous nous référons, ici, à l'ouvrage inspirant de François Cusset, *La droitisation du monde*, Textuel, 2016.

2. Auteur notamment de *L'État social. Pour sortir du chaos néolibéral*, Fayard – Mille et une nuits, 2012 et contributeur de l'ouvrage *Que faire contre les inégalités ? 30 experts s'engagent*, sous la direction de Louis Maurin et Nina Schmidt, Édition de l'Observatoire des inégalités, 2016.

Avec la montée en puissance d'un droit européen de la concurrence, qui n'accorde plus aucune place (ou presque) aux notions de « service public » et d'« entreprise publique », un nouveau rôle lui échoit : ce n'est plus l'État ordonnateur du système keynésien d'économie mixte – les gouvernements des années 1980 et 1990 ont eux-mêmes sacrifié leur fonction de (co)pilotage à la mise en place d'un cadre juridique sur mesure pour le capitalisme de marché « libéré » – mais un État néo-régulateur : « [Les États] *fonctionnent comme des cabinets d'optimisation du grand marché* », soutient l'écrivain et historien des idées François Cusset. L'autorité publique a désormais pour mission de mettre en place les conditions propices à l'insertion la plus favorable possible des marchés privés nationaux dans une économie européenne et mondiale libéralisée.

À la faveur de ce nouveau rôle, on assiste, d'une part, à un éclatement du *public*, de ses structures et de ses modes d'action en une multiplicité d'agences, d'organisations, de régulateurs chargés de « la gouvernance des marchés », d'autre part, à la redéfinition d'un espace de l'État « *à la fois indépendant du gouvernement et dégagé des contraintes statutaires de la fonction publique* ».

Qu'en conclure ? L'État a bien vu son champ d'action publique se réduire – ne serait-ce que dans ses marges de redistribution sociale et d'investissement – mais il n'est pas en déclin pour autant, estime la sociologue de la globalisation Saskia Sassen. Pas davantage qu'il n'est victime.

« L'État a bien vu son champ d'action publique se réduire – ne serait-ce que dans ses marges de redistribution sociale et d'investissement – mais il n'est pas en déclin pour autant. »

UNE NOUVELLE TECHNOSTRUCTURE DE POUVOIR PUBLIQUE-PRIVÉE

Il participe, en fait, à sa propre « *mue néolibérale* », selon la formule d'Antoine Vauchez. Le nouvel écosystème implique des interdépendances, des enchevêtrements de réseaux, des changements d'échelle des territoires de référence, autant de contraintes avec lesquelles l'État doit composer, ce qui l'amène à devenir davantage administrateur et moins politique. Cette évolution se cristallise dans l'avènement de la *gouvernance* aujourd'hui omniprésente.

Les forces dirigeantes en plein essor depuis les années 1970 n'ont pas désinvesti l'État. Bien au contraire. Elles ont constitué une nouvelle technostructure de pouvoir publique-privée : une sorte de réseau complexe d'autorités étatiques et non-étatiques entrecroisées qui, ayant cessé de voir l'État comme un obstacle au bon fonctionnement du marché, passent des accords entre elles, en premier lieu sur la redistribution des espaces publics de pouvoir.

Les nouvelles institutions de la concurrence, les multinationales, les grands cabinets de droit des affaires, et les représentants de la puissance publique les plus proches des groupes dominants cherchent aussi à mettre au point de nouveaux instruments d'action publique qui se veulent « *démocratiques* », « *efficaces* » et « *consensuels* ». Pour qui et pour quoi ? La question est rarement posée. Le modèle de la gouvernance publique-privée, épaulé par un appareil de communication formaté, consiste généralement à produire un « *bien commun limité et dépolitisé* » et, presque systématiquement, à nier le jeu conflictuel des intérêts sociaux et à masquer les rapports de pouvoir et de domination. En témoigne l'introduction dans les organismes publics, comme les hôpitaux ou les bibliothèques, des normes de marché et un mode de management visant à faire des services publics des entreprises concurrentielles comme les autres.

L'âge néolibéral avait pour objectif de clarifier les rôles entre l'État à réduire à tout prix et le marché supposé seul créateur de richesses. Il a finalement conduit, au fil de ses phases successives, à opacifier les lignes et à élargir la zone des nuances de gris entre les deux…

3. Antoine Vauchez, « Le brouillage entre le public et le privé met en jeu le bon fonctionnement de la démocratie », interview par Martine Orange, *Mediapart.fr*, mise en ligne le 2 juillet 2017. [En ligne : *www.mediapart.fr/journal/france/020717/le-brouillage-entre-le-public-et-le-prive-met-en-jeu-le-bon-fonctionnement-de-la-democratie?]*
4. « La ville est un espace intéressant pour définir une politique », interview in *L'Humanité*, 22 juillet 2013. [En ligne : *www.humanite.fr/tribunes/saskia-sassen-la-ville-est-un-espace-interessant-p-546274]*. Sa bibliographie est à consulter sur *www.saskiasassen.com*.
5. Auteur avec Pierre France de *Sphère publique, intérêts privés. Enquête sur un grand brouillage*, Presses de Sciences Po, 2017.
6. Patrick Le Galès, « Les nouveaux instruments de l'État » in « L'État », Alternatives économiques, Hors-série n° 61, 3e trimestre 2004. Patrick Le Galès est coauteur, avec Nadège Vezinat, de *L'État recomposé*, PUF, 2014.

Quartier Nomade

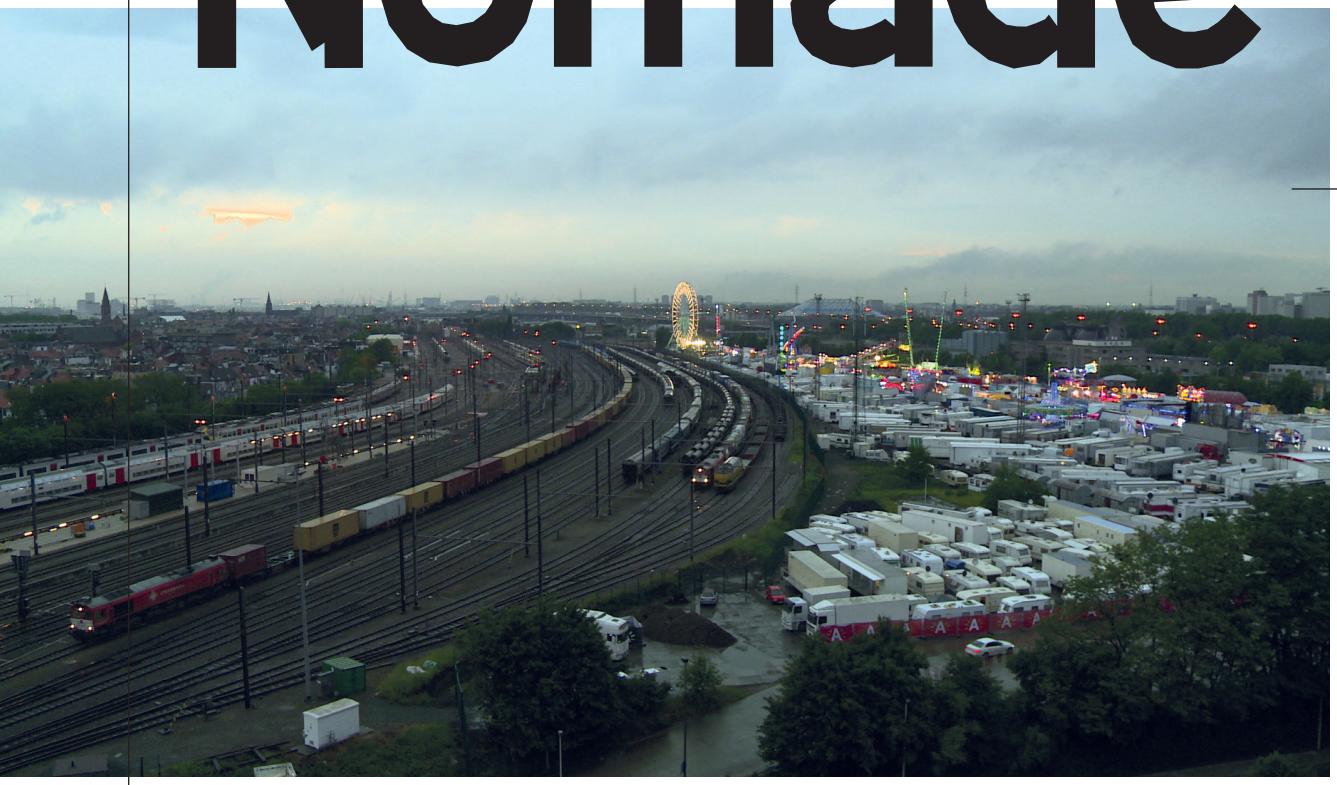

Sinkesfoor/Foire de Pentecôte d'Anvers. En 2015, la foire d'Anvers a été déplacée à l'extérieur du centre-ville. Le déplacement des foires, de plus en plus fréquent, précarise la pérennité de cette fête populaire et le mode de vie nomade des forains.

Depuis des siècles, de la Flandre à la Wallonie, la communauté foraine belge s'installe dans nos villes, nos villages, métamorphosant l'architecture de l'espace public. Révélatrice de la politique urbaine et de la place laissée à la culture populaire, cette communauté est aujourd'hui fragilisée par la gentrification et les mutations sociales. Je m'appelle Alexandra Rice et je suis cinéaste. J'ai suivi la communauté foraine au rythme des saisons sur les routes belges. J'ai découvert des familles touchantes qui se transmettent leurs culture et traditions depuis des générations. De cette expérience est né un film, « Quartier Nomade », dont les photos suivantes sont extraites.

TEXTES D'ALEXANDRA RICE | *PHOTOS D'ALEXANDRA RICE ET SÉBASTIEN TRAN*

Winterfoor/Foire d'Alost durant le carnaval. Depuis des siècles dans chaque ville, la foire est associée à une fête religieuse ou païenne. *Foire* signifie en latin «jour de fête», *forain* signifiant quant à lui «qui vient de l'extérieur».

Montage de la Foire d'Anvers. Pour les forains, la vie professionnelle et familiale s'entremêle. Les enfants sont dans les stands, présents au montage et au démontage. Ils imitent leurs parents dès le plus jeune âge, voyageant à travers le pays. Tous parlent les deux langues.

Françoise dans sa caravane avec sa petite fille Caroline. Les rapports transgénérationnels sont primordiaux pour la communauté. Les anciens ont un rôle prépondérant dans l'éducation des plus jeunes. Ils sont aussi les gardiens de la culture foraine.

Démontage à Bruxelles. Tard dans la nuit, Nathalie démonte le «Rotor» qu'elle a hérité de sa famille. La période entre deux foires est parfois très courte. Ayant seulement quelques jours, Nathalie devra travailler près de 24 heures afin d'assurer l'ouverture de sa prochaine foire au Luxembourg.

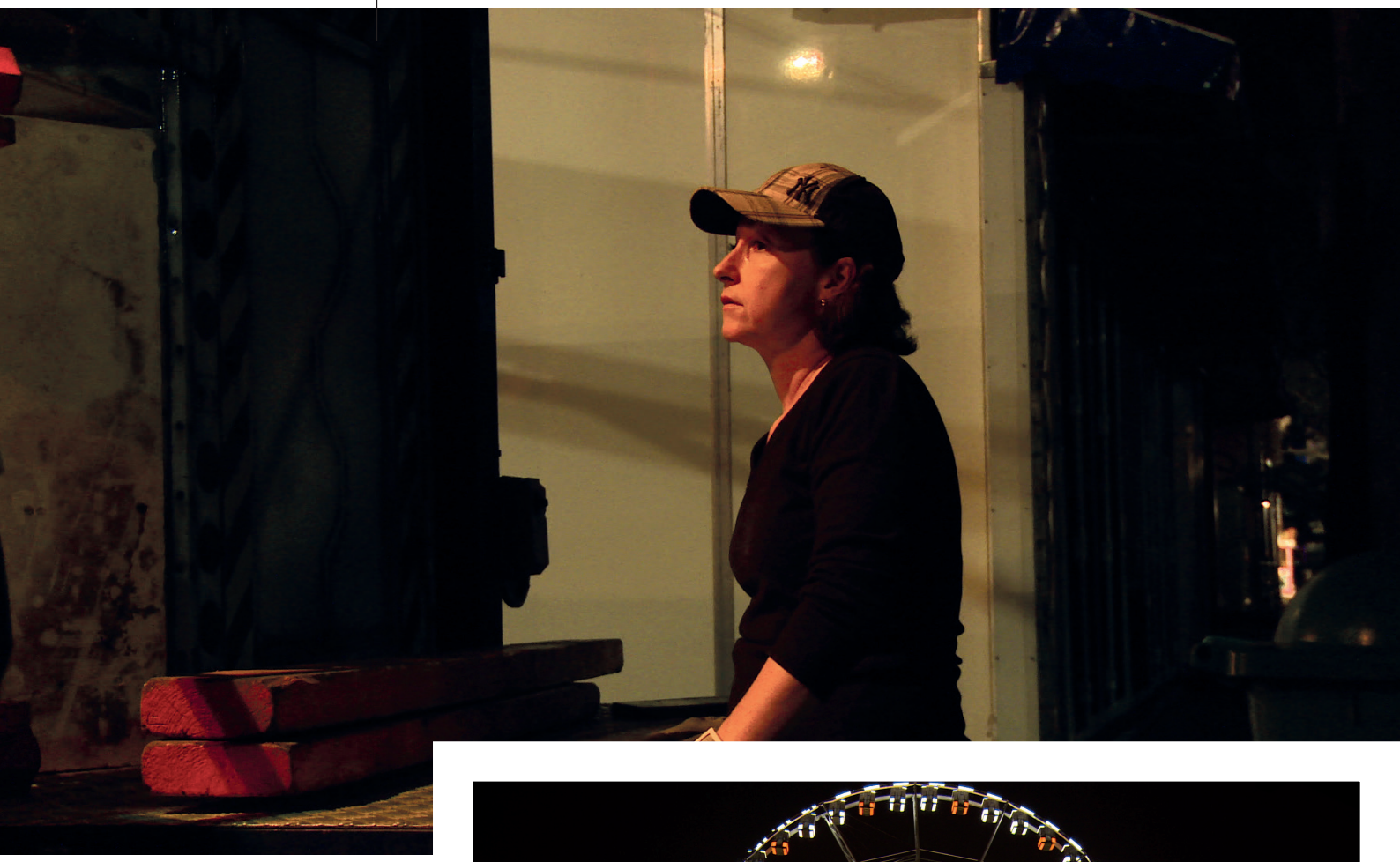

Grande roue à Bruxelles. Aujourd'hui, certains forains quittent les foires traditionnelles pour se tourner vers de l'évènementiel. Ils s'extraient de la communauté et se sédentarisent. Cette mutation due à l'économie actuelle et la politique des villes pourrait bien mettre en péril un mode de vie ancré dans notre histoire commune et les souvenirs d'enfant que nous partageons avec eux.

Plus d'infos sur le film: *www.quartiernomade.com*

Marion Dalibert

La fabrique médiatique de l'altérité

PROPOS RECUEILLIS PAR AURÉLIEN BERTHIER

Enseignante-chercheuse en sciences de l'information et de la communication de l'Université de Lille, Marion Dalibert interroge les rapports sociaux de genre, de race et de classe qui se manifestent dans les médias d'information généralistes et la manière dont ces rapports participent à la production du nationalisme. Ses études de la médiatisation du mouvement « Ni putes ni soumises » ou de celle du roman « En finir avec Eddy Bellegueule » cherchent à appréhender le rôle que jouent ces médias dans la construction et l'usage des catégories désignant les minorités, les racisés et des classes populaires. De véritables manufactures à produire de l'Autre.

Il peut paraitre curieux d'entendre parler de « race » alors qu'on sait bien que les races n'existent pas biologiquement parlant. De quelle manière vous emparez-vous (à l'instar de nombreux chercheurs et chercheuses en sciences humaines) de cette notion aujourd'hui ?

MD Effectivement, ça peut paraitre curieux, voire désagréable, au regard de notre Histoire, pour celles et ceux qui entendent ce terme sans connaitre le sens qu'on lui donne aujourd'hui dans certains milieux, notamment les milieux universitaires ou militants. En fait, aujourd'hui, quand on utilise la notion de « race », on l'utilise dans son sens anglo-saxon pour mettre en évidence que, même s'il n'existe pas de races biologiques, la race a une existence sociale. Comme l'a montré la sociologue Colette Guillaumin dans les années 1970, certaines caractéristiques physiques « font sens » dans notre culture (comme la texture des cheveux, la couleur de peau, mais aussi certains vêtements comme le voile). Ces caractéristiques physiques sont donc des signifiants (ou des « discours » si on veut) car elles conduisent les individus à classer les autres dans des catégories raciales (« blanc », « noir », « asiatique »...). Et ces catégories sont significatives à la fois de différenciation et de hiérarchisation sociale.

Ainsi, les blancs et les non-blancs ne sont pas perçus de la même manière : les premiers vont bénéficier d'avantages dans les différents champs de la vie sociale (emploi, logement, etc.), tandis que les seconds vont faire l'objet de racisme et subir de nombreuses inégalités. Cette différence de perception vient notamment du fait que chaque catégorie raciale est associée, dans nos imaginaires sociaux (mais aussi médiatiques) à certains comportements considérés comme « culturels ». Et les comportements auxquels sont associés les blancs vont être généralement évalués comme étant supérieurs aux autres (plus « modernes », « démocratiques » ou encore « respectueux »). Mais tout comme la race, la blanchité est une construction sociale et une catégorie mouvante et fluide. Comme l'a montré Jan Nederveen Pieterse, les Irlandais étaient considérés comme noirs au 19e siècle par exemple. Plus généralement, un individu pourra très bien être identifié comme blanc ou comme non-blanc selon les personnes avec qui il est, son style vestimentaire ou encore les propos qu'il tient sur certains sujets. La blanchité constitue donc en Occident une norme raciale. Ainsi, celles et ceux qui ne seront pas identifiés comme blancs vont être appréciés ou jugés à l'aune de cette norme. Les blancs sont en effet considérés comme étant racialement neutres et, la particularité de la blanchité, en Occident, c'est que comme elle est partout, elle est à la fois hypervisible et invisible. Et c'est parce qu'elle n'est pas vue comme une couleur de peau que le pouvoir et les avantages qui lui sont liés peuvent se produire et se reproduire vu que sa position dans les rapports de pouvoir est rarement questionnée et remise en cause - par les blancs en tout cas.

Comment les médias généralistes produisent-ils de l'altérité ?

MD Les médias participent à construire et à faire circuler le sens qu'une communauté donne aux choses, aux évènements ou encore aux groupes sociaux. Et, généralement, les groupes sociaux, comme « les femmes », « les blancs » ou encore « les gays », se voient affiliés dans les médias à une identité sociale particulière, c'est-à-dire à un genre, des préférences sexuelles, une classe sociale… Par exemple, quand on parle des « femmes » dans les médias, il s'agit implicitement des femmes blanches hétérosexuelles de classe moyenne ou bourgeoise. Sinon, les termes utilisés seraient différents, comme « lesbiennes », « femmes issues de l'immigration » ou « femmes des banlieues ». Quand les médias mentionnent les « classes populaires » pour rendre compte de l'électorat du FN par exemple, ils désignent en fait les classes populaires blanches. Si les professionnels des médias veulent faire référence aux personnes racisées de classe populaire, ils vont plutôt parler des « habitants des banlieues » ou « des quartiers », car la banlieue est un territoire associé à l'immigration depuis les années 1980 et marqué par un imaginaire de classe.

Outre l'identité sociale, les groupes sociaux vont aussi être caractérisés par une « ethnicité » spécifique, c'est-à-dire qu'ils vont être définis par des modes de vies, comportements,

« Les minorités ethnoraciales sont toujours rapprochées d'un "ailleurs" dans les médias et donc différenciées du reste de la population française. La banlieue y est en effet souvent représentée comme un territoire où les normes et valeurs de ses habitants sont distinctes et opposées à celles des autres membres de la nation. »

manières de voir et de penser, normes et valeurs. Et cette ethnicité peut être représentée plus ou moins positivement dans l'espace médiatique. Celle qui est la plus valorisée dans cet espace est celle qui répond à la définition symbolique de l'identité nationale française, la « francité », qui est associée au respect de la République et à ses valeurs. Or, cette ethnicité et les groupes auxquels elle est associée de manière privilégiée – et qui sont généralement les groupes majoritaires associés à la blanchité, aux classes bourgeoises et à l'hétérosexualité – sont très peu décrits et spécifiés dans les médias d'information.

À l'inverse, les ethnicités négatives et repoussoirs associés à d'autres groupes sociaux – notamment aux minorités – vont faire l'objet de nombreux discours dans les médias d'information. Dans ces cas-là, on peut parler de véritables processus d'ethnicisation. Les racisés et les classes populaires font souvent l'objet de tels

© guillaumepaumier.com, CC-BY

processus, processus qu'on peut également nommer « ethnoracialisation » pour les premiers et « ethnoclassisation » pour les seconds, car c'est l'association d'un groupe social particulier avec une ethnicité qui le caractérise et le naturalise comme tel dans les médias. Ces processus d'ethnicisation sont également des processus d'altérisation car, en étant affiliés à des définitions et des représentations médiatiques négatives, ces groupes vont se voir symboliquement exclus du « Nous » national en étant donnés à voir comme des « Autres » qui ne respecteraient pas les valeurs de la République, notamment celle d'égalité. Et dans ces processus d'ethoracialisation et d'ethnoclassisation, le genre s'avère déterminant. Les systèmes de représentations de la classe, du genre, de la race ou encore de la sexualité s'imbriquent et s'articulent. Par exemple, j'ai remarqué que les non-blancs et les classes populaires étaient caractérisés comme tels par une féminité ou une masculinité repoussoir. Les femmes racisées et/ou de classe populaire sont souvent représentées comme étant soumises et déféminisées, tandis que les hommes seraient machistes et virilistes. Ainsi, la masculinité et la féminité blanches et bourgeoises qui apparaissent en creux du discours se voient fortement mises en valeur dans les médias d'information, les hommes et les femmes associés à la blanchité et aux classes supérieures étant implicitement donnés à voir comme n'étant pas concernés par le sexisme (et donc intrinsèquement égalitaires). Les hommes étant associés à une certaine douceur et au respect de l'égalité de genre tandis que les femmes seraient à la fois « féminines » et émancipées.

Comment les médias français représentent-ils généralement les classes populaires en France ?

MD Dans les travaux que j'ai menés (notamment dans mon analyse de la médiatisation du roman d'Édouard Louis, *En finir avec Eddy Bellegueule*), j'ai remarqué que les classes populaires blanches y faisaient l'objet d'un processus d'ethnicisation et d'altérisation, dans le sens où, comme je vous le disais, elles sont représentées en tant que groupe ethnique dissocié et opposé au reste de la population française. En plus d'être affiliées au nord de la France, à la ruralité, à la blanchité et à l'hétérosexualité, les classes populaires ont été décrites dans la médiatisation du roman comme manquant de moyens, de culture, d'hygiène, comme étant vulgaires, alcooliques, en mauvaise santé, violents entre eux et vis-à-vis des autres minorités : ils sont sexistes, racistes, homophobes et performent une masculinité dure et outrancière. Ainsi, les classes populaires ont été mises en scène en tant que figures repoussoirs dont l'ethnicité est contraire à celle de la francité.

Avec quels mots sont généralement désignés ceux qui sont dominés dans les discours médiatiques ? À quelles représentations ces choix lexicaux renvoient-ils ?

MD Si on s'intéresse par exemple à la manière dont sont désignées les minorités ethnoraciales dans les médias français, l'appartenance à la banlieue est souvent mise en avant pour parler des personnes racisées (« les habitants des quartiers », « les jeunes des banlieues »…). Les médias parlent également régulièrement des « personnes issues de l'immigration » pour rendre compte d'individus de nationalité française nés en France et de parents – voire de grands-parents – français également nés en France mais qui ne sont, en fait, pas blancs (les descendants d'immigrés européens ne sont pas qualifiés de « personnes issues de l'immigration » par exemple). Ainsi, les minorités ethnoraciales sont toujours rapprochées d'un « ailleurs » dans les médias et donc différenciées du reste de la population française. La banlieue y est en effet souvent représentée comme un territoire où les normes et valeurs de ses habitants sont distinctes et opposées à celles des autres membres de la nation, tout comme les pays non-occidentaux (notamment ceux dont la religion majoritaire est l'islam) sont souvent décrits comme partageant une culture spécifique « plus traditionnelle » – voire « archaïque » et qui s'opposerait à la « modernité » des pays d'Europe et d'Amérique du Nord.

Quels termes seraient à privilégier dans une perspective critique, notamment pour indiquer les rapports de pouvoir et reprendre la main sur la manière dont on est parlé ?

MD À mon sens, les termes à employer sont ceux qui sont utilisés par les minorités elles-mêmes car, d'une part, qualifier un groupe auquel on n'appartient pas est une manifestation d'un rapport de pouvoir et, d'autre part, ils sont bien plus critiques. Les minorités ethnoraciales utilisent souvent les qualificatifs de « personnes racisées » ou de « non-blanc·he·s » pour se désigner, terminologie qui donne à voir le racisme à l'œuvre dans la société française car celle-ci souligne qu'elles font l'objet d'un processus de différenciation raciale qui les assigne à certaines places dans le monde social.

Retrouvez une version étendue de cet entretien sur *www.agirparlaculture.be*

Le retour de FRANKENSTEIN

PAR DENIS DARGENT

Peter Cushing interprète Victor Frankenstein dans Le retour de Frankenstein (Frankenstein Must Be Destroyed, de Terence Fisher, 1969)

Mary Shelley n'a pas vingt ans lorsqu'elle entame, en juin 1816, la rédaction du roman qui la rendra célèbre : *Frankenstein ou le Prométhée moderne*, publié en mars 1818. Cette jeune anglaise est la fille de William Godwin, théoricien politique, précurseur de la pensée libertaire, et de Mary Wollstonecraft, philosophe, pionnière du féminisme combattant. L'enfant ne connaitra pas sa mère qui meurt quelques jours après l'accouchement.

La genèse de *Frankenstein* s'explique par les hasards de l'Histoire, de l'amour et de la météo. Suite à la défaite des armées napoléoniennes à Waterloo et après la paix de Vienne, les Anglais recommencent à affluer sur le continent. Au mois de mai 1816, Mary Godwin quitte l'Angleterre pour l'Italie ; elle est accompagnée de son amant, le poète anglais Percy Bysshe Shelley, et de sa demi-sœur, Claire Clairemont. Le groupe fait un arrêt à Genève à la mi-mai, à la demande de Claire, désireuse de rencontrer son amour secret : l'autre grand poète anglais, George Gordon Byron, dit Lord Byron… Une amitié spontanée nait alors entre les futurs époux Shelley (ils convoleront quelques mois plus tard, après le suicide de l'épouse de Percy…) et le tempétueux Byron, accompagné par John William Polidori, son médecin, confident et « homme à tout faire ». L'équipe décide de prolonger son séjour en Suisse et s'installe sur la rive gauche du Lac Léman, louant pour quelque temps deux demeures sur le territoire de Coligny.

1816, c'est l'« année sans été. » L'hémisphère Nord est touché par d'inquiétants phénomènes climatiques dus à l'explosion du volcan indonésien Tambora, en avril de l'année précédente (l'évènement causera, indirectement, la mort de 200.000 personnes à travers le monde…).

Sur les bords du Léman, le mois de juin est exécrable. Une pluie incessante confine Mary et ses amis dans la villa Diodati, où réside Byron. Un soir, ce dernier les réunit au coin du feu. Et, pour tuer le temps, les invite à écrire une histoire terrifiante comme celles qu'on trouve dans ce recueil traduit de l'allemand, *Fantasmagoriana*, apporté par Polidori. Un cauchemar plus tard – au cours duquel elle visualise l'assemblage d'un corps dans un mystérieux laboratoire –, et après une conversation avec Byron et Shelley sur le principe vital et l'immortalité, Mary ébauche sa révision du mythe prométhéen, qu'elle mettra près d'un an à écrire.

Le roman suscitera de nombreux avatars : théâtraux, littéraires, graphiques et cinématographiques surtout. Ce qui contribua à en diluer la substance première, tout en assurant la postérité du mythe, l'un des plus fascinants qui soient.

Or que nous dit-il ce roman ? Quelle est son actualité ?

Frankenstein, dont l'intrigue se situe à la fin du 18e siècle, dans l'onde de choc de la Révolution française, est une médiation sur le thème du double, cette part d'ombre tapie en chacun de nous. La créature peut-être perçue comme une manifestation physique de la face cachée de son créateur. Le côté obscur de la Force, en langage lucasien. Mais Mary Shelley opère toutefois un surprenant retournement des valeurs. Victor Frankenstein est bel et bien un Prométhée moderne, mais un Prométhée qui aurait perdu son sens de l'altruisme, son souci des autres, et ne serait plus obsédé que par sa propre quête. Le savant individualiste inscrit son action dans les promesses d'un nouveau matérialisme bientôt sacralisé : celui des révolutions industrielle et scientifique en cours. En cela, il incarne la vanité de l'être humain, prompt à dominer son milieu naturel et à en violer les lois, ne se souciant ni des conséquences écologiques ni d'une quelconque émancipation des peuples par la connaissance.

Si le « monstre », désigné comme tel, est irrésistiblement happé par la logique du mal, c'est bel et bien parce que le bien lui est refusé par une humanité qui ne le reconnait pas et qui le rejette. La créature de Frankenstein ne commet pas ses crimes par goût ou par volonté politique, mais parce que sa différence (physique) lui a définitivement fermé les portes de la compassion humaine. Cette fatalité a entrainé sa radicalisation.

1

Être radical. Manuel pragmatique pour radicaux réalistes //
Saul Alinsky // Aden, 2017

Aden a eu la bonne idée de rééditer *Être radical*. Cette version du *Prince* de Machiavel mais à l'usage des dominés, qui développe, contre toute résignation, les pistes possibles pour organiser des populations. On est là pour gagner des combats sociaux et on va y arriver par des tactiques diverses de guérilla politique et médiatique. Ce livre de Saul Alinsky, « *community organizer* » américain, se base sur une expérience de terrain multiple réalisée avec succès pour améliorer le sort des habitants des quartiers pauvres afro-américain, lutter contre la ségrégation raciale ou syndiquer les travailleurs. Des exemples créatifs et inspirants d'actions directes non-violentes telles le *piss-in* (l'occupation en continu des toilettes d'un aéroport) ou encore, l'idée de saturer d'achats un magasin aux politiques d'embauches racistes puis de faire annuler toutes ces ventes le jour suivant (technique de blocage plus efficace qu'un boycott). Et ça marche, la simple menace d'exécution de ces plans a fait reculer les puissants et entrainé des changements sociaux! Alinsky replace très concrètement le sens de la lutte, les objectifs de prise de pouvoir, dans un cadre conflictuel assumé (car la démocratie est un rapport de forces antagoniste, une « *harmonie des dissonances* »). Il développe méthodes, qualités requises et programmes pour être un « organisateur de masse » efficace: l'inventivité, l'adaptation totale aux gens, à leurs représentations et à l'environnement, la sérendipité, l'humour, la ruse, la psychologie, le bluff, la sortie des cadres habituels d'action et de pensée (pour soi et pour les autres) afin de capter l'attention, construire des tactiques efficaces et enthousiasmantes avec un groupe et provoquer le changement. Tout animateur et animatrice « socioculturelles » devraient jeter un œil à cet ouvrage car c'est bel et bien de leur métier dont il est question ici, du moins de celles et ceux qui estiment qu'il y a un sens politique à leur action. **AB**

2

Le néant et le politique. Critique de l'avènement Macron //
Harold Bernat // L'Échappée, 2017

L'accession à la présidence d'Emmanuel Macron fait couler beaucoup d'encre et, parmi les nombreux ouvrages d'une qualité inégale (manière euphémisante de passer sous silence le storytelling nauséabond qui cache les enjeux), le livre d'Harold Bernat, agrégé de philosophie, sort des sentiers battus et bouscule. Pour Bernat, Macron, en qui il voit « *une bouillie idéologique syncrétique managériale* », symbolise l'ère de la fin de la politique: consensus mou à la place des contradictions et des conflits, mort des idéologies autres que celle-là même qui domine et a pour elle l'évidence des propos vides de sens, rejet comme ringards des symboles autour desquels se structuraient nos sociétés (la droite, la gauche, par exemple). En cela, Emmanuel Macron est également un des meilleurs hérauts des politiques de l'extrême centre, concept développé par Alain Deneault et « *orientation politique terminale des démocraties marchandes* ». Pour Bernat, nous sommes entrés dans une ère de régression qui est le règne du simulacre et de la simulation: « *représenter des idées politiques, un parti, s'inscrire dans une histoire, une filiation idéologique, autant de risques que notre temps ne veut plus courir* ». Et ce, dans « *un monde unilatéral dans lequel les gagnants retirent aux perdants les mots de leur propre révolte* » à l'aide des ventriloques de la vacuité managériale. Bernat, dans un style incandescent, pulvérise aussi la montée de cette société civile (ou « *si vile* ») qui ne se cantonne qu'aux classes supérieures et s'oppose au peuple, et qui est également synonyme de la montée de l'insignifiance. Un constat accablant propice à une prise de conscience salutaire. **OS**

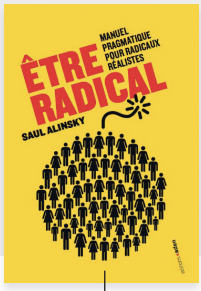

1

2

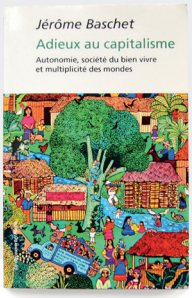

3

3

Adieux au capitalisme. Autonomie, société du bien-vivre et multiplicité des mondes //
Jérôme Baschet // La Découverte, 2016

À nous autres, « *englués dans la réalité* » l'historien Jérôme Baschet nous rappelle dans ces *Adieux au capitalisme* que les alternatives en actes, la démocratie radicale, la construction du commun, le monde libéré de la tyrannie du capitalisme existent depuis quelque temps déjà dans les expérimentations sociales et politiques des communautés zapatistes au Chiapas mexicain. L'auteur y dresse le cadre d'un anticapitalisme non étatique, non productiviste et non eurocentrique qui valorise le bien-vivre, l'autonomie et la multiplicité. La lecture de ces analyses de la Commune mexicaine nous oblige à décentrer notre regard européen et à observer la pluralité des chemins d'émancipation possible, notamment en s'extrayant des vieilles recettes révolutionnaires parfois écrasantes. Cette expérience vivifiante raisonne avec une autre Commune contemporaine, elle aussi située hors d'Occident: le Rojava du Kurdistan syrien. Mais aussi avec toutes les ZAD (Zones à défendre) qui éclosent ici ou là. Elles constituent toutes, en tant qu'*utopies réelles et en actes*, de précieuses balises pour un autre ici possible en nous projetant positivement dans une société postcapitaliste. **AB**

4

Cet ouvrage est disponible
sur notre magasin en ligne
www.pac-g.be/boutique
ou par téléphone au 02/545 79 18.

4

Bethléem, entre mythe et réalité. Bethléem sous le regard des écrivains français du 19e siècle //

Serge Hustache &
Véronique Vercheval //
L'Image et l'Écrit, Rencontre
des cultures d'Orient et Occident
& PAC, 2017

L'ouvrage *Bethléem, entre mythe et réalité* propose des regards croisés, des impressions, des émotions, des tentatives d'explications des dualités existantes entre l'Occident et l'Orient. Les extraits choisis dans les œuvres des orientalistes d'un autre temps en corrélation avec le récit de l'auteur, Serge Hustache, se mêlent merveilleusement bien aux photographies en noir et blanc de Véronique Vercheval.
Il introduit, il fait voyager le lecteur dans les rues et les lieux symboliques de cette ville historique. Ce livre n'hésite pas aussi à dénoncer à sa manière le déni du peuple palestinien par Israël. Anton Salman, Maire de Bethléem, écrit dans la préface: «*Dans ce parfum d'Orient tellement envoûtant, s'affirment des récits que le monde entier connaît et veut faire sien. Les auteurs nous montrent, à travers les récits du 19e siècle, l'existence d'une ville attachée à son identité et à la culture palestinienne*». **SB**

5

Le droit à l'habitat : une priorité sans appel //

Ouvrage collectif // *Les cahiers de l'éducation permanente N°51* //
Éditions PAC, 2017

Cette nouvelle étude traite de la question du logement et plus particulièrement de la crise de celui-ci. Celle qui a conduit à une véritable fracture sociale excluant un nombre grandissant de personnes à l'accès au logement. Pourtant l'article 23 de la Constitution belge stipule d'accorder à chacun·e le droit à un logement décent! De nos jours, rien à faire, le logement doit se concevoir autrement. Ce problème est criant en Belgique mais également commun à toute l'Europe. Néanmoins, des initiatives inspirantes émergent ci et là, même si elles se distillent encore trop lentement. Chaque territoire a évidemment ses problématiques, les approches doivent donc être adaptées, en fonction de la tension du marché, du statut d'occupation de locataires ou de propriétaires, de la réquisition de logements vides, de la socialisation du parc locatif privé, de la propriété partagée ou temporaire, des squats, des coopératives d'habitation, des clauses anti-spéculatives des Community Land Trusts (accès à la propriété à bas coût, limité dans le temps), etc. Qu'en est-il dès lors à Bruxelles et en Wallonie? Avec l'aide d'experts, ce numéro des Cahiers de l'éducation permanente dresse un état des lieux. Il se veut un véritable portevoix qui met à plat les problèmes liés au marché locatif et acquisitif, ses incitants, ses dérives, ses alternatives, ses discriminations, ses coups de gueule. **SB**

Cet ouvrage est disponible
sur notre magasin en ligne
www.pac-g.be/boutique
ou par téléphone au 02/545 79 18.

6

5

6

Populisme ou barbarie //

Collectif // *La Revue du Comptoir, N°2* // Le Comptoir, 2017

La Revue du Comptoir est la version magazine papier du site *lecomptoir.org*. Pour son deuxième numéro, si son format a changé, son contenu reste tout aussi dense. On y trouve notamment un entretien avec l'historien de la sécurité sociale, Michel Etiévent qui revient sur les conditions de la création de cette belle institution et du rôle tenu par Ambroise Croizat, ainsi qu'un reportage dans la zone à défendre de Notre-Dame-Des-Landes. Le dossier intitulé «Populisme ou Barbarie» écorne le prêt-à-penser médiatique qui utilise le populisme comme disqualifiant mais répond aussi aux griefs formulés à l'attention de Chantal Mouffe selon lesquels le populisme de gauche annihilerait la lutte des classes. La ligne développée par la revue étant précisément de développer une théorie du populisme où ce dernier associerait «*un moyen - la lutte de classe - à une fin bien précise: la vraie démocratie sociale.*» Pour revenir sur cette question stratégique, la revue propose des contributions de Jean-Claude Michéa, Kevin Boucaud-Victoire et toute l'équipe du *Comptoir* qui rassemble une trentaine de membres issus de la gauche radicale, institutionnelle ou libertaire (Insoumis, conseillistes, anarcho-primitivistes, etc.). Car, en effet, la revue mène une critique radicale – qui va à la racine – du productivisme et défend également la souveraineté populaire dans le sens de la participation la plus pleine et entière du peuple à la gestion des affaires communes, ce qui revient à donner à la démocratie une définition un peu plus exigeante. Bref, une lecture passionnante! **OS**

7

Les figures marquantes de l'Afrique subsaharienne //
Gaspard-Hubert Lonsi Koko //
L'Atelier de l'Egrégore, 2017

Les figures marquantes de l'Afrique subsaharienne de l'écrivain et essayiste militant congolais Gaspard-Hubert Lonsi Koko, dresse un panthéon des personnages historiques qui permet de redonner son épaisseur à un récit historique africain minoré par des siècles de propagandes coloniales. Il participe en cela au mouvement visant à ce que les Africains «*accouchent eux-mêmes la vraie histoire de leur continent*». Le livre développe une vaste galerie de portraits de dirigeant·e·s des empires africains, d'icônes de la résistance armée ou spirituelle face aux invasions européennes puis à l'occupation et à l'entreprise de colonisation, de leaders à la manœuvre lors des indépendances et après celles-ci, mais aussi de révolutionnaires, intellectuel·le·s et artistes d'Afrique subsaharienne. De la reine Ravalona 1ère qui résista à l'invasion de Madagascar par les Français jusqu'à sa mort en 1861 à Thomas Sankara, dirigeant du Burkina Faso mort assassiné en 1987 dans des conditions floues. De Msiri, roi du Katanga à Lumumba, tous deux également exécutés avec le concours des autorités belges. Si l'Histoire n'est bien sûr pas que le fait des «Grands Hommes» (et Femmes), en exposant cette galerie des Gloires, des héros et héroïnes historiques d'Afrique, qui sont autant de *role-model* potentiels et sources d'inspiration, le livre permet d'aller au-delà des récits occidentaux empreints de condescendance. Et de battre ainsi en brèche l'entreprise de destruction culturelle au long cours qui tente de faire de l'Afrique un continent «sans Histoire» et sans personnages forts sinon quelques dictateurs sanguinaires. Un ouvrage qui permettra aux lecteurs et lectrices européen·ne·s de développer une culture plus générale et moins eurocentrique. Et de redécouvrir par son Histoire, ce continent dynamique qui esquisse son avenir en s'enracinant dans sa mémoire. **AB**

7

film

1

1

Disturbing the peace //
Un documentaire de Stephen Apkon & Andrew Young //
Reconsider, 2016

Auréolé par le prix Salvador Allende lors du festival des Libertés 2017, *Disturbing the peace* est un documentaire qui retrace l'origine et l'action des «Combattants pour la paix», un groupe d'activistes pacifistes composé d'Israélien·ne·s et de Palestinien·ne·s. À l'origine de ce groupe, la violence, les morts (trop nombreux) et la souffrance causés par le conflit israélo-palestinien et par l'occupation israélienne en Cisjordanie depuis 50 ans. D'un côté, des soldat·e·s israélien·ne·s qui refusent de perpétuer des actes de violence dans les territoires occupés. De l'autre, des Palestinien·ne·s qui prennent conscience que l'escalade de violence dans laquelle ils ont pu tomber, ou voir tomber leur proche, ne résoudra sans doute pas le conflit. Ensemble, ils décident d'agir pour véhiculer un message de paix inspiré par les grandes figures historiques de l'Histoire. À travers les récits des principaux représentants de ce mouvement, mêlant témoignages, reconstitution et images d'archive, le documentaire met en avant une résistance où la reconnaissance de l'autre comme humain, et plus uniquement comme ennemi, encourage le dialogue et le respect entre les peuples. À ce titre, ces initiatives méritent d'être saluées et plébiscitées. **SdL**

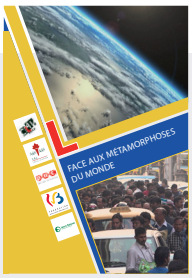

Consultable sur *www.clav.be/prod_metamorphose.html*.
DVD disponible gratuitement dans nos locaux.

2

2

Face aux métamorphoses du monde //
Un documentaire de Jean Cornil et Quentin Van de Velde //
CAL, CLAV & PAC, 2017

Riche de cinq interviews à son actif, sur une idée de Jean Cornil, qui écrit dans nos pages, ce documentaire de 26 minutes interroge Bénédicte Manier (Journaliste française spécialisée dans les questions sociales et de développement); Pablo Servigne (Ingénieur agronome français et docteur en sciences); Pascal Chabot (Philosophe belge); Roger-Pol Droit (Philosophe et journaliste français) et Olivier de Schutter (Juriste belge et professeur de Droit international à l'UCL) sur les métamorphoses du monde et ce qu'elles produisent au fur et à mesure de leur progression. On le sait, depuis l'aube de l'humanité le monde n'a cessé de se transformer. Au fil de son évolution, l'Histoire de l'homme n'est finalement qu'une succession de bouleversements, de mutations et de révolutions. Ce documentaire, très didactique et pédagogique, nous place face à nos actes qui sont teintés de contradictions, de progrès, d'immobilisme, d'avancements, de reculs et hésitations, de stagnations, d'espérances et de désespérances. Ainsi, ces cinq interviewés nous expliquent comment l'accélération du monde à divers niveaux qu'elle soit géographique, environnementale, démographique, économique, sociale influe et modifie la planète et ses habitants. Dès lors, une question nous vient directement à l'esprit: devons-nous considérer l'homo sapiens hyper connecté comme un témoin, un contemporain d'un basculement de civilisation dont nous sommes la cause? Ce documentaire nous invite à réfléchir à cette question et à agir, chacun·e, de notre propre initiative. Non pas pour arrêter le cours des choses, cela serait bien illusoire, mais pour y apporter un savoir-faire optimiste et porteur de sens face à ce dérèglement mondial. **SB**

3

Le jeune Karl Marx //
Un film de Raoul Peck, 2017

Biopic relatant la jeunesse de Karl Marx, âgé d'une vingtaine d'années, ainsi que sa rencontre décisive avec Friedrich Engels, le dernier film de Raoul Peck permet surtout de comprendre la naissance d'un courant de pensée qui révolutionna l'Histoire et donna naissance au *Manifeste du Parti Communiste* en 1848. Militant de gauche, défenseur des opprimés et connu pour son cinéma engagé traitant de sujets à la fois politiques, historiques et personnels, Raoul Peck parvient, de par la condensation et la vulgarisation de son propos, à s'adresser à un grand nombre de spectateurs afin de remettre à l'ordre du jour les dérèglements sociaux, les problématiques politico-économiques et les questionnements philosophiques de notre société. En effet, si les luttes entre prolétariat et bourgeoisie étaient déjà omniprésentes à l'époque de Marx, le fossé entre les classes sociales ne cesse de se creuser dans notre monde contemporain soulignant par conséquent les dangers et les effets néfastes du capitalisme moderne déjà évoqués par le philosophe à l'aube du 20e siècle. De plus, en concentrant son récit sur les rencontres et les débats qui animèrent ces jeunes penseurs, *Le jeune Karl Marx* réussit à transmettre l'engouement et la motivation de ceux-ci et incite dès lors à un engagement citoyen et collectif afin non seulement de s'interroger sur les luttes des classes, l'aliénation par le travail, les oppressions, mais aussi de s'unir pour ébranler le fonctionnement de notre société et ses incohérences. Certes, la forme de *Le jeune Karl Marx* est classique; certains taxent même le film de «poussiéreux» et «professoral». Il n'en reste pas moins une œuvre qui éveille en chacun de nous l'envie, comme chez Marx, Engels et bien d'autres, de se réveiller pour un avenir meilleur pour tous. **GC**

5

Ghost hunting //
Un docu-fiction de Raed Andoni // Films de Zayna, 2017

Ce docu-fiction du réalisateur palestinien Raed Andoni, qui avait déjà signé le marquant *Fix Me*, est un chef d'œuvre. Récemment passé au Festival Filmer à tout prix, cette œuvre sombre et pudique donne à voir à quel point la culture de la prison résultant du projet colonial israélien est prégnante en Cisjordanie. Et pour cause, avec 750.000 Palestiniens et Palestiniennes ayant séjourné, pour quelques jours ou quelques années, dans les prisons politiques israéliennes depuis 1967 (7.500 actuellement, dont des enfants, nous apprend aussi le film), l'expérience carcérale traumatique s'avère commune et pour ainsi dire tristement ordinaire en Palestine. Le film débute avec le casting par Raed Andoni (lui-même passé par la case prison) d'une dizaine d'ex-détenus comédiens, venus suite à l'annonce d'un projet de reconstitution d'un centre d'interrogatoire israélien. Chacun avec son métier et son trauma, ils vont reconstruire «leur» prison. D'abord en dur, en suivant leurs souvenirs lacunaires (puisqu'on leur y bandait les yeux). La reconstitution collective des lieux ne s'arrêtent pas aux murs puisqu'ils vont improviser ce qu'on y vit, dans le cadre de jeux de rôles virant souvent au psychodrame violent, en tenant qui le rôle de prisonnier, qui celui du maton, qui celui d'interrogateur. Manière de faire face à ses fantômes en mettant en scène leurs traumas. Cathartique donc (car c'est une forme de thérapie collective) mais aussi hautement subversif puisque, non content d'aborder la thématique des tortures psychologiques, des privations et des sévices corporels dans les prisons israéliennes, le film présente également des Palestiniens bien loin de la figure victimaire que bon nombre de docus européens ont tendance à dresser. Les prisonniers palestiniens négocient, tiennent le maton autant qu'ils sont tenus par lui, vivent l'humiliation mais aussi la solidarité, la douleur mais aussi le courage, l'horreur mais aussi la tendresse, les cris mais aussi la poésie. Ça blague, ça chahute, ça chante, ça danse, bref, ça vit malgré les oppressions, y compris dans la sinistre « salle d'entraves» reconstituée, lieu de rétention et d'humiliation par excellence où l'on se retrouve le plus souvent pieds ou poings liés, sac en toile sur la tête. Hommage au cinéma autant que geste politique, *Ghost Hunting* est transperçant, délicat et sombre, même s'il ouvre sur les lumières de la résilience et de la résistance. **AB**

3

4

5

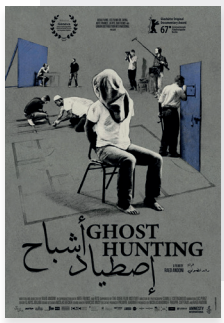

4

God's Own Country //
Un film de Francis Lee, 2017

Projeté à l'ouverture du Pink Screens, festival qui aborde les questions de genres et de sexualités, *God's Own Country* pourrait apparaitre comme une simple romance homosexuelle sulfureuse dans les contrées champêtres du Yorkshire. En effet, le film de Francis Lee met en scène le quotidien d'un jeune fermier, Johnny, qui va voir son rapport à l'amour changer grâce à l'arrivée d'un saisonnier roumain, Gheorghe, venu travailler dans la ferme familiale. Or, le récit dépasse d'emblée la thématique de la révélation de l'homosexualité pour aborder d'autres sujets: l'apprentissage d'une masculinité différente basée sur les sentiments et la tendresse; la difficulté de s'attacher à l'autre; la prédestination professionnelle de deux jeunes gens prisonniers de leur condition; la difficulté d'assumer un statut éloigné des préoccupations socioprofessionnelles d'une même génération.

Bien qu'abordée d'un point de vue émotif plutôt que politique, la question de la xénophobie est également présente: tandis que Gheorghe tente de s'intégrer en tant que migrant dans le milieu du travail anglais afin de s'assurer un avenir meilleur, il doit subir au début du film l'hostilité et les insultes et humiliations de la part de Johnny. Le film souligne par ailleurs l'apport d'un savoir autre et d'une expérience étrangère, contribuant par conséquent à l'ouverture et au partage. Très bien accueilli par la critique – le film a remporté, entre autres, le prix de la mise en scène au festival de Sundance et le Hitchcock d'or au festival de Dinard –, le premier long métrage de Francis Lee, parvient à immerger le spectateur dans son récit tout en évitant le cliché de l'homosexualité comme prétexte politique pour dénoncer l'homophobie dans un monde rural et prolétaire. **GC**

6

Oltremare (Colonies fascistes) // Un documentaire de Loredana Bianchoni // CVB, 2016

Que savons-nous de la colonisation italienne? Peu de choses en réalité. Si le Congo belge ou l'Algérie française résonnent dans nos esprits et fait surgir images et récits, sont étudiés, mis en scène, déconstruits, «l'Empire italien d'Afrique» reste une zone aveugle. Loredana Bianconi y a consacré *Oltremare*, doublement récompensé lors du dernier festival Filmer à tout prix, et s'attache à cette part occultée de la mémoire italienne et européenne. Il mêle image d'archives et récits d'anciens colons, originaire du village de Borgo, fuyant la misère ou à la recherche d'aventure. Lybie, Somalie, Ethiopie, Erythrée. Des zones qui furent chasse-gardée de l'Italie en mal d'empire, de l'Italie libéral d'abord puis de l'Italie fasciste, jusqu'à en être chassée par les Anglais lors de la Deuxième Guerre mondiale. À la fois documentaire d'archives et récit épistolaires, mêlant Histoire et histoires, confrontant propagande et témoignages directs, *Oltremare* («outre-mer»), rend avec acuité le projet colonial italien tout en racontant une famille. Et en creux, éclaire d'un jour nouveau les phénomènes de migration vers l'Europe qui passe par l'Italie depuis ces territoires. **AB**

6

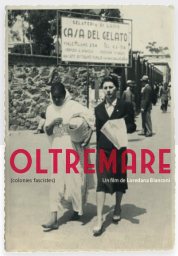

jeu

Communa // Collectif // PAC, 2017

Imaginez-vous incarner le rôle d'un·e citoyen·n·e actif·ve (à moins que cela ne soit déjà le cas!) au sein d'un comité de gestion d'une ville. Votre rôle: diminuer les inégalités sociales. Comment? En développant les services publics de votre territoire! Deux équipes, aux sensibilités politiques différentes, se font face et vont chacune tenter d'imposer leur vision de la chose publique, tout en dégageant simultanément de nécessaires compromis afin de combattre collectivement certaines offensives, relevant aussi bien de l'aléatoire climatique que du calcul capitaliste. Un subtil équilibre à trouver entre la naturelle compétition et la collaboration obligatoire. Vous l'aurez compris: tout en étant ludique et pédagogique, ce jeu de plateau vise à sensibiliser le grand public quant à l'actuelle nécessité – et ce, plus que jamais – de défendre les services publics. Une démarche non pas motivée par une défense aveugle et doctrinale, mais bien par l'expérience et l'obligation de se positionner idéologiquement. Bien que souvent critiqués, les services publics constituent pourtant un fabuleux outil démocratique et sont un rempart non négligeable en période de crise économique et sociale. Développé par PAC, ce jeu est un des outils de la campagne «Et vous votre société, avec ou sans services publics?». Testez-le et vous ne verrez plus votre environnement de la même façon! **OdP/PV**

Infos sur *www.pac-g.be*

jeu vidéo

Enterre-moi, mon amour // The Pixel Hunt // Figs-Arte, 2017

«Enterre-moi, mon amour», une expression que s'échange les amoureux syriens qui signifie «ne t'avise pas de mourir avant moi» et qui marque le lien entre Majd et son épouse Nour ainsi qu'entre le joueur et cette dernière. En effet, vous incarnez Majd et communiquez directement avec Nour durant son exil de Homs jusqu'en Allemagne à l'aide d'une application de messagerie de smartphone… directement installée sur votre smartphone! C'est là toute la spécificité du jeu, c'est qu'il fait disparaitre la frontière entre le téléphone de fiction et celui que vous tenez pour jouer. Tout comme il fait disparaitre la frontière entre le temps de fiction et celui de votre quotidien, le jeu se déroulant en temps réel. Quel passeur choisir, comment gérer votre faible budget, à qui accorder sa confiance, comment éviter les néofascistes des pays traversés, etc.? Autant de situations pour lesquelles Nour sollicitera votre avis ou qu'elle vous fera vivre en temps réel. Grâce à une écriture sensible et à un procédé impliquant, *Enterre-moi, mon amour* vous raconte l'histoire vraie de Dana, qui a d'ailleurs participé à la création du titre. Un jeu puissant et humain sur le vécu des réfugiés syriens. **JA**

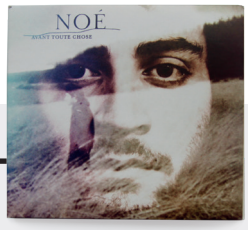

musique

Avant toute chose // Noé // Autoproduit, 2017

Noé est un jeune compositeur-interprète-arrangeur bruxellois de 23 ans. S'il fallait tenter une comparaison on pourrait le qualifier de Hubert-Félix Thiéfaine belge. Il en a le timbre de voix et l'approche musicale. Cependant les textes sont un peu moins revendicatifs, moins caustiques et moins torturés. Noé vient de sortir son tout premier album autoproduit qui comporte 15 chansons. Ses textes sont teintés de solidarités poétiques et politiques. *Avant toute chose* propose des chansons introspectives. Parfois des hommages littéraires comme avec «La vie courante» qui rappelle la griffe du poète dramaturge et futuriste soviétique Vladimir Maïakovski ou encore avec «*Charleville*» où c'est là toute la verve de Rimbaud qui rafraichit nos oreilles. Il aborde également des sujets sociétaux bien chauds sortis de l'actualité comme le soutien aux sans-papiers sous forme de «*Ballade de Noël*». Noé a un univers particulier qui tantôt nous incite à écouter ses morceaux en se disant que peu de choses finalement sortent de l'ordinaire. Puis à d'autres moments, on se dit qu'il a un réel talent, une petite touche personnelle qui surprend, une voix qui porte. Noé est un de ces auteurs sensibles à l'avenir prometteur. Il prépare actuellement un album de mise en chanson du poète belge William Cliff pop-rock. **SB**

EXPOSITION
1 DÉCEMBRE 2017
— 25 MARS 2018

TEMPS DE TRAVAIL

+ RENCONTRES-DÉBATS
+ FORUM OUVERT
+ VISITES ANIMÉES SUR RENDEZ-VOUS

MESURES & DÉMESURES

WERKTIJD

REGELEN EN ONTREGELEN

LA FONDERIE EN PARTENARIAT AVEC LA RÉGIONALE PAC DE BRUXELLES / IN PARTNERSCHAP MET DE REGIONALE PAC VAN BRUSSEL

MUSÉE BRUXELLOIS DES INDUSTRIES ET DU TRAVAIL / BRUSSELS MUSEUM VOOR ARBEID EN INDUSTRIE

Rue Ransfortstraat, 27 – 1080 Bruxelles / Brussel | 02/410 99 50 – parcours@lafonderie.be – www.lafonderie.be

Mardi au vendredi de 10 à 17h – week-ends de 14 à 17h / Dinsdag tot vrijdag van 10 tot 17 uur – weekend van 14 tot 17 uur

Fermé du 23.12.2017 au 05.01.2018 / Gesloten van 23.12.17 tot en met 05.01.18 – Entrée gratuite les premiers dimanches du mois / Gratis toegang op de eerste zondag van de maand

RÉSERVATIONS – RENSEIGNEMENTS / RESERVERING – INLICHTINGEN : 02/410 99 50 – parcours@lafonderie.be – www.lafonderie.be

pac Agir par la Culture · LA FONDERIE · FÉDÉRATION WALLONIE BRUXELLES · RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE · Francophones Bruxelles

Éditeur responsable / verantwoordelijke uitgever : Khalil Aouasti, rue Lambert Crickxstraat, 5 – 1070 Anderlecht